

# Le Messenger

A l'écoute du peuple

Fondateur : **Pius N. NJAWE** Directeur de la Publication: **Alex Gustave AZEBAZE**



1957 - 2010

Remember **Pius N. Njawé**

N° 5047 DU MARDI 10 AVRIL 2018 CAMEROUN 400 F.CFA

**Quotidien**

## Sénat

# Le sort de Niat Njifenji en examen



- *Face aux multiples revendications des anglophones qui se disent marginalisés dans les grands postes de pouvoir, Paul Biya sacrifiera-t-il son soutien fidèle ?*
- *Le Messenger décrypte les enjeux des nominations attendues pour compléter la liste des sénateurs élus ainsi que la formation du bureau. Et aussi l'analyse de la baisse du score du Rdp*

**P.4**

### Santé publique

## 15 cas suspects de rougeole à Bamenda

• *Des analyses en cours en laboratoire vont permettre de les confirmer où les infirmer*

**P.5**

## Marc-Vivien Foé, un héritage de ronces et d'épines

• *Célébrée en France à travers un Prix décerné par Rfi et France 24, la mémoire du défunt Lion indomptable est aux oubliettes au Cameroun.*

**P.11**

### Zone de libre échange Africain

## Leurres et espoir de l'accord de Kigali

**P.10**

• *Un analyste présente les avancées des signatures des Etats africains tout en interrogeant l'efficacité d'un mécanisme pour des pays essentiellement exportateurs de matières premières brutes*

### Conseil national de la jeunesse

# La fraude qui entache le mandat de la nouvelle présidente

**P.4**

**Eclairage**

SHANDA TONME



## B - Le groupe des BRICS

En 1945, c'est la fin officielle de la Deuxième Guerre mondiale avec l'écrasement de l'armée d'Adolf Hitler. Que l'on le dise ou non, et qu'on le proclame à haute et intelligible voix ou pas, le Führer a révélé au reste du monde, pas seulement une capacité militaire comme on le croit, mais surtout une ingéniosité et une supériorité technique, industrielle et scientifique. Ce que réalisent les usines allemandes sous le régime nazi est très au-dessus de toutes les expériences et projections en cours dans d'autres nations. Que ce soit dans le domaine des sous-marins, des armes chimiques, de l'exploration de l'espace ou des missiles, l'Allemagne est en avance. Certes, elle a travaillé sur l'atome, mais ses ingénieurs n'ont pas voulu, contrairement aux affirmations, avancer plus loin pour produire directement l'arme fatale. On sait qu'ils en sont capables et on soupçonne d'ailleurs que des spécimens existent dans des bunkers bien protégés.

Ce rappel n'est pas inutile, parce que la suite de l'évolution des rapports internationaux en sera lourdement influencée.

D'abord, il faut rappeler que c'est l'armée rouge qui, la première, met à genoux l'armée d'Hitler. Au moment où les deux bombes atomiques américaines sont larguées sur Nagasaki et Hiroshima, il n'y avait vraiment plus besoin d'utiliser une telle arme fatale. Il n'est donc pas exclu de valider l'assertion selon laquelle, il s'agissait pour les dirigeants américains de tester en grandeur nature ces engins dévastateurs. Le problème de l'héritage des prouesses de l'armée et des industries allemandes va pourrir au propre comme au figuré les relations entre les grandes puissances. D'abord feutrées, les luttes deviendront ouvertes avec l'accumulation des gestes tantôt de ruse et tantôt de défiance des deux côtés. Mais la vérité voudrait que l'on reconnaisse sans détour que ce sont davantage les Occidentaux qui manifestent des préoccupations de domination et de conquête. Les Soviétiques cherchent à contrer par tous les moyens et par toutes les voies ces velléités. Il faut dire que les négociations de paix pour y mettre fin et recréer la confiance dans les rapports internationaux n'avaient pas été complètes. En effet, une analyse fine des différents pourparlers après exploitation des documents rendus publics à ce jour ainsi que des témoignages divers, laisse un goût d'inachevé.

C'est donc très logiquement que les premières frictions apparaîtront dès 1947. Il y a d'abord le blocus de Berlin par l'URSS, suivi du pont aérien américain qui plante un décor de confrontation regrettable.

Le premier acte fondateur de la division du monde et d'officialisation de la guerre froide sera la création en 1949 de l'Otan, Organisation du traité de l'Atlantique nord ou Nato, (*North Atlantic Treaty Organization* en anglais). L'objectif de cette organisation militaire qui énonce clairement ses objectifs est de sceller une alliance militaire transatlantique réunissant les États-Unis et l'Europe occidentale contre l'URSS. À ce propos le président Truman avait déjà été très clair une année avant, lors de son allocation au *Fullton College* à Mobil, capitale de l'État de l'Alabama en formulant ce qui deviendra la doctrine du *containment* : « *Les États-Unis défendront la liberté partout où elle sera mise en danger à travers le monde et contiendront le communisme avec tous leurs moyens* ». Ce n'est qu'en 1951 que les dirigeants soviétiques répliquent en créant le pacte de Varsovie avec leurs alliés idéologiques de l'Europe orientale<sup>1</sup>. La guerre froide prend véritablement son envol dès cet instant et exposera le monde à un danger permanent, bien que nombre d'historiens des relations internationales et des questions diplomatiques estiment au contraire que cette opposition des systèmes qui s'est faite de façon bien articulée sur des principes et sur la base d'une distinction précise des intérêts de même que des zones d'influence, a plutôt permis d'éviter tout dérapage vers un conflit majeur à l'échelle planétaire.

L'équilibre de la terreur ne faisant plus aucun doute sur le plan militaire, tant la course à l'armement produit des frayeurs des deux côtés, c'est dans l'articulation des autres aspects de l'encadrement des rapports internationaux que les deux camps chercheront à prendre le dessus. Les États-Unis et leurs alliés mèneront une bataille sans répit dans les organisations internationales pour obtenir l'isolement de l'URSS. En retour, l'URSS mettra tout en œuvre pour animer et solidifier un large front anti-impérialiste et progressiste contre ses ennemis. En réponse à l'Ocde (Organisation de coopération et de développement économiques) que met sur pied l'Occident, les Soviétiques répliquent par le Cocom, une structure équivalente de coordination des politiques économiques. C'est dans une autre structure importante, le Gatt (General Agreement on Tariffs and Trade, ou Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers), qui deviendra par la suite l'Omc (Organisation mondiale du commerce), que les États-Unis et leurs alliés prendront le dessus en assurant un véritable monopole dans l'orientation, la structuration et la police du commerce mondial. Mettant

en avant l'esprit libre échangiste de l'institution, les Occidentaux réussiront pendant longtemps à en écarter les pays du pacte de Varsovie y compris la Chine au motif qu'ils ne sauraient être qualifiés pour y être admis comme membres.

La suite, nous le savons, se traduira par un long changement qui finira malgré tout par s'estomper devant l'expansion exponentielle des échanges mondiaux, et d'autant plus que la Chine et la Russie tiennent de nombreux monopoles incontournables.

Mais là n'est pas la substance de nos propos, puisque nous avons tenu simplement à rappeler le processus historique qui mène à la recomposition des alliances et par conséquent des rapports de force durant les années suivantes.

Acte 1 : on met en place des mécanismes tronqués, biaisés voire rusés.

Acte 2 : on est pris au piège des matières premières.

Acte 3 : on crée un cadre privé à Rambouillet.

Acte 4 : on se rend vite compte qu'il va falloir associer un peu plus de nations.

Acte 5 : la guerre froide est terminée, mais les inimitiés demeurent un peu.

Acte 6 : on est obligé de faire avec l'argent des nouveaux riches.

Acte 7 : on transforme le cadre économique d'origine, en substitut du Conseil de sécurité de l'Onu.

Ce tableau est tout sauf rassurant, et les préjudices accumulés dans le processus de cette grossière manigance finiront par convaincre un certain nombre de nations que l'Occident n'a jamais cessé de regarder le reste du monde avec un certain dédain et une réelle condescendance. En effet, lorsque s'effondre le mur de Berlin, grâce surtout à la lisibilité positive et extraordinaire du dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev, l'Occident ne comprend pas les choses de la même manière. Les alliés de l'Otan croient plutôt le moment arrivé de démanteler la Russie et de la réduire en nation vassale, dépendante et soumise. Cette vision correspond à des réflexions stratégiques tant au plan purement économique qu'aux plans politique et diplomatique. Ils y sont encouragés par au moins cinq paramètres :

-Premier paramètre : la crise économique frappe durement ce qui reste de la Russie.

-Deuxième paramètre : la Fédération de Russie est dirigée par un véritable ivrogne du nom de Boris Elstine qui est loin de jouir de toutes ses facultés mentales.

-Troisième paramètre : la tentative de rassembler certains États anciennement sous le joug de l'ex-Urss dans un nouveau cadre baptisé Communauté des États indépendants (CEI) sous la houlette de la Russie ne marche pas.

-Quatrième paramètre : avec l'aide des services spéciaux occidentaux, Boris Elstine a presque complètement bradé les plus importantes entreprises stratégiques de la Russie à des oligarques manipulés depuis Londres, Paris, Washington ou Berlin. Les sociétés pétrolières et gazières sont ainsi en passe de tomber dans les mains des grosses multinationales occidentales sous le couvert de partenariat.

-Cinquième paramètre : l'armée rouge est pratiquement démolie, sous équipée, et très en dessous de son niveau des temps forts de la guerre froide.

La Russie n'est sauvée de ce complot cynique que par le fil conducteur d'un nationalisme accoué à la mémoire dure et inébranlable d'une histoire douloureuse forgée par les souffrances de la guerre. C'est donc encore Elstine qui, au nom de ce nationalisme, met en selle comme successeur, un certain dur du KGB du nom de Vladimir Poutine, jusque-là inconnu du grand public de même qu'à l'étranger.

Dans la logique, lorsque le mur de Berlin est abattu, le pacte de Varsovie dissous et la guerre froide officiellement proclamée terminée, l'Otan n'avait plus de raison d'exister et aurait dû logiquement disparaître à son tour. Le monde assistera plutôt à une restructuration guerrière et offensive de cette alliance militaire. En effet, les différents présidents américains qui se succèdent prônent la puissance, célèbrent la victoire du capitalisme et de l'Occident, et se comportent comme si le reste du monde était dorénavant entièrement soumis à leur volonté.

Donc, on a beau prêcher la coopération apaisée et intelligente, les États-Unis affirment clairement par leur comportement matérialisé par des actes précis, une pensée unique sans précédent, et une démarche de défiance.

Les anciennes républiques de l'ex-Urss devenues indépendantes sont intégrées dans l'Alliance atlantique (Otan).

Les États-Unis décident de construire des bases de missiles antimissiles dans les pays de l'Est européen, Bulgarie et Tchèque, c'est-à-dire aux frontières de l'Urss, et ce en violation de nombreux traités internationaux.

Les interventions en Libye et en Irak, avec l'assassinat de Mouammar Kadhafi et de Saddam Hussein, sont menées avec une arrogance sans pareille et au mépris de

toutes les protestations internationales et de toutes les règles de conduite des affaires diplomatiques.

En somme, une concertation entre quelques nations auréolées de nouveaux statuts aux plans industriel, économique, politique, diplomatique et stratégique, aboutit très vite à réaliser que le monde est devenu une simple scène de démonstration d'une arrogance qui n'a plus lieu d'être vraiment. La Chine n'est plus une nation sous-développée et ridiculisée, la Russie a retrouvé de la respectabilité avec Vladimir Poutine, l'Inde est devenue un géant dans tous les sens du terme, l'Afrique du Sud est une puissance économique et une démocratie qui marche, le Brésil n'a plus grand-chose à envier au tuteur autoproclamé des Amériques. Il est donc possible de s'organiser ou plutôt de se réorganiser pour faire front à l'arrogance de l'Occident qui croit que tout est gagné et sous son contrôle, depuis la fin de la guerre froide, depuis la disparition du groupe des 77, des non-alignés, de l'alliance de fait des pays du sud avec les pays jadis socialistes.

Voilà comment s'impose le nouveau cadre d'échanges, de concertation et de réponse stratégique sous la conduite de cinq nations fortes représentant les quatre continents, et dont le discours et les ambitions ne sont pas très loin de cette alliance tricontinentale et progressiste des pires années de la guerre froide. On doit se souvenir que c'est à cette alliance de son époque, que l'on doit les plus grandes avancées normatives et les plus éloquentes des innovations organiques dans le système de l'Onu. Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud s'accordent donc pour travailler à harmoniser leurs vues sur les questions économiques et diplomatiques majeures qui affectent les rapports mondiaux. Les BRICS se prescrivent une solidarité agissante, prééminente et effective touchant également à la gestion des ressources financières mondiales. Une banque est créée avec un capital souscrit uniquement par les membres, et avec pour principal but de mettre des facilités à la disposition des pays du sud à des conditions plus souples et surtout moins humiliantes. Le défi à relever est très important et il apparaît très vite que les ambitions trouvent une légitime justification dans la critique des préjudices mis en exergue tantôt, résultant de l'arrogance des États-Unis et de leurs principaux alliés européens. C'est la réponse de l'autre communauté internationale, de l'autre conseil de sécurité, de l'autre vision du tribunal pénal du monde et de l'autre souci de la sécurité collective. Il s'agit en tout état de cause de l'événement institutionnel majeur le plus marquant dans les relations internationales, depuis la création de l'Onu en 1945. On considèrerait jusque-là que la construction de l'Union européenne était la clé exemplaire de l'évolution qualitative des institutions multilatérales et régionales depuis 1945 ; ce n'est plus le cas.

D'un point de vue essentiellement stratégique actif, une association aussi visible et aussi structurée de la Russie et la Chine au plan militaire, constitue une originalité que seuls peuvent justifier les excès de zèle des États-Unis et de leurs alliés. Le discours sur la prétendue communauté internationale qui à chaque occasion veut dicter au reste du monde et décide des guerres et du désordre autant que de l'assassinat des dirigeants d'autres nations, a fini par obliger Russes et Chinois à se tenir la main plus solidement. Ce qui est encore plus original dans cette nouvelle alliance des Bircs, c'est le sentiment de création d'un conseil de sécurité virtuel, voire d'une Onu bis. Il faut se souvenir que l'une des premières attaques du président américain Ronald Reagan lorsqu'il accède à la Maison-Blanche en 1981 est dirigée contre l'Onu. L'Organisation est en effet traitée d'institution hostile aux États-Unis, et l'idée d'une organisation à deux vitesses est avancée. En somme, les idéologues du président reprennent une idée qui avait déjà été largement débattue des années en arrière par la droite américaine et qui consistait à envisager une organisation pour les grands États, et une autre pour les autres. En somme, on retrouvait là l'esprit qui anima les puissances victorieuses lors de la rédaction de la charte de l'Onu et spécialement le chapitre VII relatif au maintien de la paix et de la sécurité internationales, en ses dispositions sur les critères pour être membre permanent.

D'un point de vue diplomatique, on n'imagine pas une épreuve de force sur la scène internationale entre les Brics et les pays occidentaux. En effet, les choses tourneraient à l'avantage des premiers et reproduiraient les majorités automatiques observées dans presque toutes les instances plénières sur les questions cruciales de la décolonisation et du racisme.

**A suivre....**

<sup>1</sup> Cette précision a son importance parce qu'il est courant de lire que c'est plutôt l'OTAN qui a été créée en réponse à la création du pacte de Varsovie.

SÉNATORIALES 2018

# Victoire au goût inachevé du Rdpc

Le mercredi 5 avril dernier, le Conseil constitutionnel a publié les résultats des élections sénatoriales du 25 mars dernier. Le Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (Rdpc) en sort le grand vainqueur. Dans les différentes circonscriptions électorales, les chiffres ne sont pas toujours en sa faveur. Décryptage.

Grand vainqueur logique de cette consultation, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) se caparaçonne de modestie propre aux vieillards qui décodent à la perfection les signaux que leur livrent les lendemains révoltés des convictions d'aujourd'hui. Pour le parti présidentiel surtout, parce que son président est le chef de l'Etat, toute l'année 2018 a un agenda officiel surchargé : une cascade d'élections à organiser (il en reste encore au moins trois, législative, municipale et présidentielle) et surtout l'équipement du pays en infrastructures pour accueillir la Can 2019. Un pas est déjà franchi, dans toute la sérénité, avec l'organisation sur toute l'étendue du territoire national, des élections sénatoriales. Cependant, à bien scruter le discours des responsables du parti au pouvoir, curieusement très rassembleur pour la circonstance, on perçoit en arrière-plan une certaine incertitude qui serait l'ancre de la modestie affichée.

Le Rdpc n'est pas un parti qui s'accommode à l'humilité. C'est un parti qui a un appétit vorace pour les résultats à la soviétique et ne manque pas souvent de faire étalage de ses prouesses. Quand Grégoire Owana, le Secrétaire général adjoint, en s'offusquant devant le juge qu'un conseil du Sdf ait traité sa formation politique de « parti obèse », revienne à la fin pour dire que ce sont les « démocrates du Cameroun » qui ont gagné, que le ministre Elvis Ngolle Ngolle reconnaisse que « seul le Cameroun a gagné », tranche nettement avec le discours traditionnel outrecuidant du Rdpc. Cette nouvelle attitude de rassembleur de tous, même de ses adversaires tranche radicalement avec l'état génétiquement dominateur et arrogant du parti au « flambeau ardent ».

## Un champ politique déroutant

En ce qui concerne l'aspect purement poli-



tique, la naissance et la vitesse de croisière avec laquelle certains partis, dits nouveaux, ratissent large, à l'exemple de Mouvement pour la refondation du Cameroun (Mrc) de Maurice Kamto ; ou la mise en selle de Joshua Osih – malgré son peu d'implication personnelle pendant cette campagne auprès de ses camarades - au sein du Sdf et le phénomène Akere Muna qui jure pour l'instant ses grands dieux qu'il sera le successeur de Paul Biya ; tout ceci peut laisser le parti présidentiel dans une sorte de brouillard. Or, la complication s'accroît parce que le parti de Kamto n'est pas allé aux sénatoriales ; on aurait pu le jauger et le cantonner à la dimension souhaitée. Pour les deux autres, ils ont ceci de particulier qu'ils viennent des régions anglophones, l'un du Sud-Ouest et l'autre du Nord-Ouest. Tandis que dans la seconde région citée, le parti de la balance aux urnes malgré la disposition légale de déchéance de leur droit de vote. On verra bien si leur intégrité politique fera autant des émules au sein de l'opinion.

Autre fait et non des moindres, dans la région natale du chef de l'Etat, alors que le président de la république avait demandé à ses partisans qu'il ne veut pas qu'une seule voix se perde, en dépit de tout cela, 7 conseillers municipaux ont eu l'audace de voter pour l'Undp, 4 se sont abstenus

de voter et 2 ont voté nul. Ce n'est pas rien. Au finish, 13 conseillers municipaux ont tourné le dos au Rdpc dans le Sud ! C'est tout un symbole, qui trahit une certaine fébrilité à la base. Est-ce le continuum des ravages de l'opération épervier ? Ou bien un rejet de la base suite aux investitures jugées arbitraires ? Les prochaines consultations infirmeront ou confirmeront l'une ou l'autre hypothèse.

Toujours au sujet des élections sénatoriales, la victoire du Sdf dans le Nord-Ouest laisse plus d'un observateur perplexe car le Rdpc avait la majorité des électeurs dans cette région. On peine toujours à comprendre ce qui s'est passé. La polémique enfle au point où une frange de l'opinion estime que le Rdpc a voulu que le parti de John Fru Ndi mette la main à la pâte pour une gestion coordonnée de la crise anglophone. Fondée ou pas, une telle hypothèse est mise à mal par le taux de déperdition des voix du parti au pouvoir au niveau national lors des sénatoriales du 25 mars dernier.

## Vers l'élargissement de l'assiette électorale

Ainsi, au plan national, sur 10.112 conseillers municipaux inscrits, on recense, tenez-vous tranquille 210 abstentions et 83 bulletins nuls ! Ce qui fait un total de 293 électeurs qui ont marqué leur désintérêt pour ces élections quand bien même c'est une élection impérative où chaque

électeur perçoit une somme de 50.000 Fcfa après avoir voté. Qu'est-ce qui s'est passé ? Si on comptabilise les voix glanées çà et là par des partis qui n'avaient pas un seul conseiller municipal à l'exemple de l'Udp et l'Andp, respectivement 16 et 13 voix, la dimension de la désaffection prend des proportions inquiétantes. Tous les partis politiques ont manifesté une progression de leur résultat, exceptés évidemment le Rdpc et le Sdf. Bien entendu aussi que le Mrc qui a boycotté ces élections ne comptait que 19 conseillers.

Si avec toutes les précautions prises par le Rdpc on en vient à une perte de 300 voix au niveau national, il faut se poser des questions. Le parti présidentiel a eu 63 sièges mais il faut relativiser. Il s'agit bien d'un vote indirect, « très intéressé ». Maintenant que l'assiette électorale va s'élargir avec les autres élections, en dépit de la forte implantation du parti présidentiel, il est fort probable que la victoire écrasante aux sénatoriales soit en complète déphasage avec les autres résultats. Tout simplement parce que le champ politique camerounais devient mutant, incertain et déroutant.

## L'Épervier et les prébendiers de la fortune

Bien plus encore, les leaders politiques du Rdpc dans diverses régions du pays sont en perte de vitesse et chahutés pour certains dans les apparitions publiques. On n'a pas besoin de citer les noms ici. Allusion faite aux autorités de première main de la République qui ont de la peine à s'affirmer dans leur fief. Ne pas y voir un sacré camouflet relève tout simplement de la mauvaise foi qui conduit au précipice. La deuxième raison est l'opération épervier qui s'attaque aux prébendiers de la fortune publique. En principe, ce sont eux qui arrosent la population des billets de banque, obtenus facilement. Leur retrait de la vie publique sévère et frustre bien évidemment les potentiels électeurs du parti au pouvoir dans la circonscription en question. Cette situation de chasse à outrance de l'Épervier, bénéfique au demeurant à l'économie nationale, plombe aussi fortement la capacité du parti présidentiel à se déployer avec efficacité sur le terrain. A ce niveau, nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude. Les juges du Tcs doivent bien entendu continuer leur travail pour la salubrité des deniers publics.

Léopold DASSI NDJIDJOU  
(Stagiaire)

## CONTRÔLE DU POUVOIR

# Le Rdpc, un parti boulimique

A l'issue des résultats des Sénatoriales du 5 avril dernier, les résultats du Rdpc révèlent en arrière-plan la nature génétiquement boulimique du parti présidentiel. Cet état de chose a si bien perduré qu'en face de lui, aujourd'hui il n'y que des « partis estropiés » ou des partis en recomposition.

Le Rdpc est né sur les cendres du parti unique ou unifié, l'Union nationale camerounaise (Unc), un parti Etat. Au début des années 90, avec la démocratisation des pays africains suite au « Vent d'est », le parti au pouvoir aura toutes les difficultés du monde à suivre les ouvertures démocratiques. Partout dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne, les « Conférences nationales souveraines » seront à l'ordre du jour. Le président Paul Biya et son parti seront foncièrement opposés à ces foires politiques qui dépouillaient les chefs d'Etat de tous leurs pouvoirs essentiels. Le Bénin, le Gabon, le Zaïre ou le Congo sont passés par là et ont connu des fortunes diverses. Le Cameroun de Paul Biya avec le Rdpc sera presque une exception dans la sous-région. On se souvient de la phrase présidentielle assassine des espoirs de l'opposition : « La conférence nationale est sans objet au Cameroun ». S'en suivront des marches et manifestations contre le multipartisme au Cameroun avant que l'homme du Renouveau ne rappelle ses partisans sur le droit chemin en proclamant : « Nous devons nous préparer à la concurrence ! ».

## Allergique à la concurrence

Le Rdpc, comme vous pouvez vous en rendre compte, de par sa souche, est un parti allergique à la concurrence. En face de ses adversaires, il y a va de toute sa détermination. Pour ce parti, il n'y a aucune consultation électorale à négliger ou même des cadeaux à faire à ses adversaires. C'est un rouleau compresseur qui broie avec ses propres moyens et ceux de l'Etat, ses adversaires politiques. Comme sa devancière l'Unc, c'est une formation politique génétiquement hostile à l'opposition politique. C'est structurellement un parti de gouvernement et de conservation du pouvoir. On a encore en mémoire cette déclaration du ministre Augustin Kontchou Kouomegni à un journaliste à l'émission Actualité Hebdo à la Crtv : « Nous sommes une mécanique très puissante ! » Et ce n'était que la réalité du terrain dont parlait ce ministre convaincu du Rdpc. Cette formation politique a réduit à leur plus simple expression ses adversaires à défaut de les anéantir. Tenez : l'Undp a volé en éclat, lui qui en 1992 comptait 68 députés à l'Assemblée nationale contre 88 au Rdpc !

Dans cette 9<sup>ème</sup> législature l'Undp ne comptait plus que 5 députés. En ce qui concerne le Sdf, qui aux élections d'octobre 1992 avait poussé le parti présidentiel dans les cordes avec un résultat record avec 1.066.602 voix contre 1.185.446 voix pour le Rdpc soit respectivement 36% et 40% des suffrages valablement exprimés. En 2011, face à 23 candidats de l'opposition pour une élection à un tour, le Paul Biya remporte haut la main avec un pourcentage record de 77,99% des voix exprimées. Le Sdf et John Fru Ndi se contentent du score dérisoire

de 10,71%, classé 2<sup>nd</sup>.

Par ce que ces deux partis avaient tenu tête au Rdpc, « la puissante mécanique » travaillera à son implosion ou à leur émiettement. Au sujet du Sdf, les partisans de « l'homme lion » ont toujours œuvré inlassablement pour son étouffement, tant et si bien qu'aujourd'hui, il ressemble étrangement à un parti régionaliste. Aussi, par ses manœuvres, le Rdpc a réussi à faire prospérer au sein de l'opinion la conviction que le parti de la balance est son allié sûr. L'Union démocratique camerounaise (Udc) et l'Undp en ont tiré des enseignements solides lors des sénatoriales de 2013. Le parti dominant a en effet œuvré à l'ouest et dans l'Adamaoua pour que les deux formations sus cités n'entrent pas au Sénat.

## L'outrecuidance vis-à-vis de l'opposition

Dans un autre sens, quand le président du Rdpc parle des opposants, il le fait avec un mépris épouvantable. On se souvient qu'aux temps des « villes mortes », au début des années 90, alors que la coalition de l'opposition promettait l'impensable si d'aventure le président Biya mettait un jour les pieds à Douala, il fera une tournée mémorable dans cette ville et lancera cette inoubliable pique en guise de défi à l'adresse de l'opposition : « Me voici à Douala ! Me voici donc à Douala... » Une façon de dire à ses opposants : vous avez soif d'en découper avec moi ? Eh bien, me voici ! Aussi en février 2008, alors que les rues des grandes villes du pays flambent, l'opinion retiendra que

c'était « les émeutes de la faim », le président Biya, assènera sans sourciller à l'endroit de ses adversaires : « Les apprentis sorciers » ou encore « qui sont-ils ? ». Je prends ces exemples pour montrer que le Rdpc est comme un baobab qui ne supporte pas autour de lui d'autres arbres de sa nature. Dans le champ politique camerounais, il a travaillé dans ce but tant et si bien qu'aujourd'hui en face, il n'y a que des partis « estropiés » ou des partis en recomposition.

A la somme de ceci, on peut ajouter le fait que le Rdpc est un expert constructeur des pseudos partis ou des partis satellites à solde. Depuis les élections présidentielles de 1992, les premières démocratiquement organisées, et qui furent une « catastrophe » pour le parti au « flambeau ardent » en ce sens que la victoire de son candidat fut contestée de toutes parts, cette formation est sortie de là ragaillardie, déterminée de ne plus jamais se laisser conter l'histoire, mais de la faire. A toutes les élections présidentielles dès lors, toute la stratégie est mise en place pour que la victoire soit acquise. De ce fait, le Rdpc est précautionneux en matière électorale. Au sein de l'opinion nationale, on traite ce parti et son chef de tous les noms d'oiseaux mais curieusement, au sortir des urnes à toutes les consultations électorales, ils sont vainqueurs. C'est à se demander si ce sont les mêmes Camerounais qui critiquent si durement leur président de la République et son parti qui sont dans les bureaux de vote.

Léopold DASSI NDJIDJOU  
(Stagiaire)

## SÉNAT

# Paul Biya peut-il reconduire Niat Njifenji ?

**Le président de la République va-t-il renouveler sa confiance installant l'ancien vice premier ministre à nouveau au perchoir malgré les multiples revendications des Camerounais anglophones qui se disent marginalisés dans les grands postes de pouvoir au Cameroun. Dans la recherche des solutions à la crise anglophone, Paul Biya va-t-il sacrifier son « ami » ? Tentative de décryptage.**

La loi donne au président de la République 10 jours après la proclamation officielle des résultats de l'élection sénatoriale pour nommer les 30 sénateurs qui rejoindront les 70 autres élus au suffrage universel indirect. En faisant le décompte, la décision du président de la République doit intervenir au plus tard le 15 avril 2018. Connaissant la fidélité politique que conjugue le président Biya, vis-à-vis de ses « amis » politiques, on doit s'attendre à ce qu'il n'y ait pas de grands changements. C'est ainsi que des noms tels qu'Ibrahim Mbombo Njoya, Chief Muketé, Aboubakary Abdoulaye, Niat Njifenji, pour ne citer que ceux-ci, devront inéluctablement revenir. Paul Biya étant un adepte du statut quo, il va certainement privilégier la présence des caciques et autres inconditionnels de son régime pour meubler la liste des 30 sénateurs dont il a le privilège constitutionnel de leurs nominations.

Tout comme il aura aussi ainsi la prérogative de distribuer quelques postes à « prébendes » à des partis politiques qui lui ont apporté leurs soutiens depuis un certain nombre d'années. On pense alors à l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (Undp) de Maigari Bello Bouba qui a une alliance avec le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc), le parti de Paul Biya, depuis octobre 1997. Mais aussi au Front pour le salut national (Fsn) de Issa Tchiroma Bakary (actuel ministre de la Communication) et de l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (Andp) de Amadou Mustapha (actuellement ministre chargé des missions à la présidence de la République). Ainsi que le Mouvement pour la défense de la République de Dakole Daissala.



Ces partis politiques de la majorité (ou plutôt coalition) présidentielle avaient chacun obtenu du président Biya, à l'issue du processus électoral des Sénatoriales de 2013, la faveur d'un sénateur nommé. Cette fois encore, il n'est pas exclu que la même magnanimité de Paul Biya soit renouvelé cette fois encore.

## Encore des provocations ?

Le même Paul Biya essaiera encore de troubler la sérénité de certains partis politiques de l'opposition en nommant dans leurs rangs, sans consulter ses leaders respectifs des militants au Sénat. Ce fut le cas pour le nommé Koupit de l'Union démocratique du Cameroun (Udc) d'Adamou Ndam Njoya, qui avait été nommé par le président de la République comme suppléant du Sultan Ibrahim Mbombo Njoya. « L'élus » du président de la République, sous la pression de son parti, avait décliné l'offre présidentielle. Et encore que, le poste de suppléant au Sénat n'ayant de pertinence que sur le plan formellement juridique, une telle nomination fut alors considérée comme une vaine et basse provocation de la part du pouvoir. Connaissant la violence du système qui nous gouverne, il n'est pas du tout exclu qu'on entende que Paul Biya a offert au Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc) du Pr Maurice Kamto, ou même à proche du mouvement Now du candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle, l'ancien bâtonnier Akere Muna, des sénateurs nommés. En tout cas, on ne perd rien à attendre.

Mais la question politique la plus troublante tourne autour du choix du futur président

du Sénat. On sait que le Rdpc étant une fois de plus majoritaire dans la Chambre Haute du Parlement, le perchoir lui reviendra inéluctablement. La question est donc de savoir qui sera le sénateur du Rdpc qui aura le privilège d'être le prochain président du Sénat. Dans le principe, Paul Biya à l'habitude de rester fidèle à ses amis. Et l'histoire récente du Cameroun révèle que « L'Homme du 6 novembre 1982 » porte une grande affection politique à Marcel Niat Njifenji. Depuis les tristes événements du 6 avril 1984, au cours desquels l'ancien directeur général de la défunte Société nationale d'électricité (Sonel) a frôlé la mort dans des circonstances pathétiques, Paul Biya n'a jamais lâché Niat Njifenji, considéré comme un des soutiens majeurs de son régime, dans la région de l'Ouest-Cameroun notamment. Plusieurs fois ministre et même vice Premier ministre dans le premier gouvernement du retour au multipartisme, Niat Njifenji qu'on dit très proche de Jean Foumane Akam, l'ancien conseiller aux affaires juridiques du Président Biya avec qui il a dirigé la Sonel ( l'un PCA et l'autre DG jusqu'à la privatisation), a refait surface, après une éclipse politique due justement à la privatisation de la Sonel, lors de la mise en place du Sénat. Personne ne l'attendait comme président du Sénat. Paul Biya l'a imposé successivement pendant les 5 dernières années.

## Du nécessaire sacrifice

Il se trouve aujourd'hui que le Cameroun est fortement secoué par la douloureuse crise anglophone qui a surgi et s'est imposé dans la vie politique camerounaise depuis octobre 2016. Cette crise s'est transformée en guerre depuis octobre 2017. L'un des constats régulièrement formulé par des analystes politiques sur les fondements de cette crise anglophone est que, à tort ou à raison, les citoyens originaires des régions anglophones ne sont présents à la tête des grandes institutions de l'Etat du Cameroun. Le président de la République, le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale, le président du Conseil économique et social, le président du Conseil constitutionnel, le premier président de la Cour Suprême et le procureur général auprès de la dite Cour, sont tous jusque-là des francophones. Seul le poste de Premier ministre – considéré par certains comme trop soumis au président de la République - leur échoit depuis le retour au multipartisme lorsqu'ils ont perdu la présidence de l'Assemblée

nationale à l'issue de ce scrutin en 1992. Cette réalité a été à plusieurs reprises martelée. Mais Paul Biya est resté impassible. Refusant de gouverner dans la pression de l'opinion.

A ce propos, certaines sources ne manquent pas de dire aujourd'hui que lors de la concertation sur la crise en régions anglophones organisée récemment à l'ambassade des Etats-Unis à Yaoundé, et même avant, lors de la visite au Cameroun de la secrétaire générale du Commonwealth, cet aspect de la marginalisation des anglophones dans l'accès à la gestion des grands postes de pouvoirs institutionnels aurait été abordé. Le 2 mars dernier, opérant un réaménagement gouvernemental, Paul Biya a promu des anglophones à des postes stratégiques. C'est le cas notamment de Paul Atanga Nji qui est devenu ministre de l'administration territoriale, et de Mme Pauline Nalova Lyonga, premier anglophone à occuper un poste plein dans le secteur sensible de l'éducation nationale, avec en plus le deuxième budget de l'Etat après la défense. Il y a aussi Paul Elung Che nommé au poste de ministre secrétaire général adjoint de la présidence de la République, en remplacement de feu Peter Agbor. Mais il s'agit des postes au gouvernement de la République qui a déjà comme chef 3 anglophones notamment Simon Achidi Achu, Peter Mafany Musongue et l'actuel locataire en place depuis bientôt 10 ans.

Et en plus, dans l'opinion publique nationale, et anglophone camerounaise notamment, une grande majorité a un sentiment mitigé sur les hommes promus, considérés pour certains (cas de Paul Atanga Nji), à tort ou à raison, comme les déclencheurs de la révolte en zone anglophone.

De toute évidence, la question fondamentale aujourd'hui dans l'opinion reste celle de savoir si Paul Biya, le président de la République et grand décideur suprême dans ce système présidentieliste, va faire la promotion d'une élite anglophone au perchoir du Sénat, question de rassurer les Camerounais de l'autre rive du Mounjo, que les anglophones au Cameroun ne sont pas du tout marginalisés dans les institutions républicaines. Cela suppose que l'actuel président du Cameroun pense à sacrifier son «soutien fidèle » Marcel Niat Njifenji. Est-ce possible pour Paul Biya de le faire ? Il faut attendre de voir.

Jean François CHANNON

## CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE DU CAMEROUN

# L'ombre de la fraude plane sur Fadimatou Iyawa Ousmanou

**Selon les informations recoupées par Le Messenger, la désormais présidente du Conseil national de la jeunesse du Cameroun (Cnjc), a bénéficié des faveurs du ministère de la Jeunesse et de l'Education civique, qui aurait instruit aux autres potentiels candidats, de faire consensus autour de sa candidature.**



été propulsée à ce poste de manière irrégulière.

Tout commence le samedi 31 mars 2018 (date initialement prévue pour lesdites élections) aux environs de 19 heures, lorsque les élections sont annulées, faute de consensus autour des listes, qui étaient toujours attendues auprès de la commission électorale. Une annulation qui aura le mérite de décourager certaines délégations, qui vont se retirer du processus électoral aussi bien en tant qu'électeurs que potentiels candidats. Mais d'autres, soupçonnant des magouilles pour les exclure, vont quand même rester jusqu'à la

journée décisive du dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018.

Aux environs de 23 heures de la même soirée de samedi, et quelques minutes après le bref séjour du ministre de la Jeunesse et de l'Education civique, Mounouna Foutsou, au Cercle municipal de Yaoundé (lieu de l'élection), des informations faisant état de l'élimination de quatre potentiels candidats vont circuler. Les différents délégués seront donc appelés à faire consensus autour de la candidature de Fadimatou Iyawa Ousmanou, finalement déclarée présidente élue. Une instruction qui poussera certains délégués à se retirer totalement du processus électoral. Mais dimanche matin, les tractations se poursuivront sans vraiment aboutir à un consensus expliquent des sources contactées par Le Messenger. Difficile donc selon ces sources, d'expliquer l'origine de la liste conduite par la native présumée de l'Adamaoua. « *Pire, la liste des électeurs n'a jamais été publiée par la commission électorale conformément à la réglementation en la matière* », dénoncent -elles.

## Ingérences ministérielles trop voyantes !

Sauf que, selon les chiffres du ministère de la Jeunesse et de l'Education civique, tous les soixante délégués ont bel et bien participé au vote, en glissant leurs bulletins dans l'urne. Selon le même ministère, la liste A conduite par Fadimatou Iyawa Ousmanou, l'emporte avec un résultat de vingt voix (45,5 %), contre dix-sept (36,43 %) pour la liste C, et six pour la liste B (13,63 %). Soit un total de 95, 56 % de voix. Un manque de 4,44 % de voix et de 17 électeurs, qui ne sont mentionnés nulle part.

Pour rappel, le processus de renouvellement des organes du Cnjc qui a débuté depuis le samedi 17 février dernier, selon le calendrier du ministère de la Jeunesse et de l'Education civique, s'est souvent tenu dans un climat de lutte d'intérêts et de tribalisme. Aussi au plan communal, départemental que régional, différentes circonscriptions inférieures censées préparer au scrutin pour l'élection du bureau national.

En rappel, le CNJC est une plateforme nationale de concertation, de coordination, de consultation et d'action des organisations de jeunesse du Cameroun. Issu d'une résolution de la conférence des chefs d'états et de gouvernement de l'Union Africaine, les organisations nationales des jeunes sont un moyen de canaliser la fougue de la jeunesse afin d'une part de les préparer aux responsabilités et le leadership et d'autre éviter qu'ils ne basculent dans les extrémismes qui menacent la stabilité des états africains.

Même la nouvelle présidente déclarée élue, était déjà membre du bureau national sortant, la suspicion entourant le processus de sa désignation ainsi que de son équipe est regrettable en ce qu'il laisse, hélas, percevoir cette organisation de la jeunesse comme un machin aux mains de certaines autorités pour caporaliser la jeunesse.

Franck ESSOMBA  
avec Le Prince FOGUE  
(Stagiaire)

SORTI DU GOUVERNEMENT...

## Jean Baptiste Bokam passe le témoin 37 jours après !

Le nouveau Secrétaire d'Etat à la Défense en charge de la Gendarmerie a ouvertement reçu le fanion de la gendarmerie nationale hier, 09 avril 2018 des mains de son désormais prédécesseur.

Un mois et une semaine, c'est le temps qu'il a fallu attendre pour voir enfin la cérémonie se tenir. Jean Baptiste Bokam, le Sed sortant a remis le drapeau de la gendarmerie à Galax Yves Landry Etoga son successeur ce 09 avril 2018 dans la cour d'honneur du camp Yeyap à Yaoundé. Trois mouvements ont ponctué la cérémonie. Jean Baptiste Bokam remet le drapeau de la gendarmerie au ministre



délégué à la présidence chargé de la Défense. Ce dernier le reçoit et le passe au nouveau Sed,

Galax Yves Landry Etoga. Joseph Beti Assomo, au nom du chef de l'État a remercié Jean Baptiste Bokam pour les bons et loyaux services rendus à la nation. La cérémonie de remise de drapeau de la gendarmerie s'est achevée par un défilé de troupes commandé par le colonel Hubert Kakeu de l'armée de terre que la cérémonie.

Sorti du gouvernement, le 02 mars dernier, l'actuel président du conseil d'administration de la Bicec, pour des raisons de santé n'avait pas pu honorer de sa présence à la cérémonie de passation de service organisé le 05 mars dernier. De retour au pays, celui que certains camerounais déclaraient avoir simulé une maladie pour échapper à l'opération épervier, 37 jours après sa sortie du gouvernement, a définitivement quitté le Sed.

Jenner ONANA (stg)

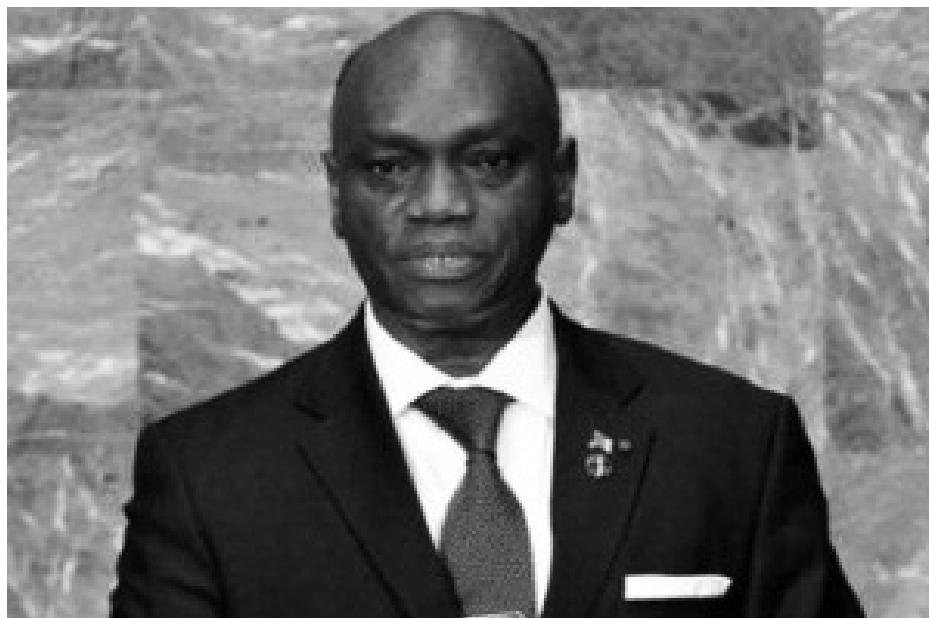
GRÈVE DU PERSONNEL DU PAM

## Deux mesures pour apaiser la tension des travailleurs

Elles ont été prises au cours d'une réunion présidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, ce dimanche 08 avril 2018 dans la salle de conférence de son département ministériel.

Est-ce l'hirondelle qui annonce le printemps ? Pour l'instant, tout laisse à croire. Les premiers versements des cinq mois d'arriérés des salaires du personnel du Pam seront disponibles avant la fin de la semaine courante. En outre, il a été mis sur pied un comité ad hoc chargé d'étudier les revendications des grévistes. Ces deux mesures ont été prises au cours d'une réunion présidée le dimanche 08 avril 2018 par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural. Ce lundi 09 avril 2018, dans les locaux du Pam à Yaoundé, le portail, resté fermé toute la journée de jeudi à cause de la grève, est grandement ouvert. Aucune affiche n'y est collée, pourtant, jeudi dernier, on pouvait lire sur ce portail : « payez nos 5 mois d'arriérés de salaire, en outre », « au secours épervier ». Dans la cour de la structure, pas l'ombre d'un employé. Tous sont dans les bureaux.

Matapit Othon, le Secrétaire Permanent de la structure reçoit notre reporter dans le sien. De cet entretien, affirme, le secrétaire permanent du Pam, les mesures visant à juguler la crise ont prises par les dirigeants de la structure bien avant, que celle-ci soit déclenchée. Seulement les résultats tardaient à suivre. A titre d'illustration, nous déclare-t-il, l'annonce du paiement



d'une partie des arriérés de salaire avant la fin de la semaine en cours, n'est guère une conséquence de la grève de jeudi dernier. C'est, poursuit-il, l'aboutissement des mesures prises longtemps à l'avance. Se réjouissant de la tenue de la réunion un weekend par son ministre de tutelle, preuve, pense-t-il, de la considération que celui-ci accorde à ce problème. D'ailleurs, conclut le secrétaire Permanent du Pam, Eyebe Ayissi y a apporté des solutions à court et à long terme. Le comité ad hoc chargé d'étudier les revendications des grévistes, annoncé au cours de ce 08 avril, se réunira pour la première fois le 20 du mois courant. Côté des délégués du personnel, un premier palier a été franchi. Owona Alain, l'un d'eux : « je suis à moitié satisfait par les résolutions prises par le ministre ».

**Au commencement était la grève...**

Il faut rappeler que le jeudi 05

avril, les travailleurs du Pam avaient décidé de mettre en exécution un préavis de grève adressé au ministre du Travail et de la Sécurité Sociale le 28 mars 2018 par l'Union des Syndicats Libres du Cameroun et la Confédération des Syndicats des Travailleurs du Cameroun. Leurs revendications, sept au total, portaient entre autres sur le paiement de 05 mois d'arriéré de salaire, le paiement des états des arriérés des congés annuels, le paiement des arriérés d'avancement, le traitement de faveur réservé aux employés faisant partie de la fonction publique etc. Pour l'instant, tout le personnel du Pam souhaite voir les mesures prises par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, se transformer d'ores et déjà en réalisations. Mais, il faudrait encore attendre.

Jenner ONANA (stg)

SANTÉ PUBLIQUE

## 15 cas suspects de rougeole à Bamenda

D'après les informations diffusées par la Crtv Nord-Ouest, des cas suspects de rougeole ont été détecté chez des enfants présentant des symptômes. Toutefois, des analyses en cours en laboratoire vont permettre de les confirmer où les infirmer.

La région du Nord-Ouest de nouveau frappée par une épidémie de rougeole ? Ce sont les inquiétudes qui émanent du district de santé de Bamenda après la détection de 13 cas suspects chez les enfants présentant des symptômes de cette maladie. Interviewé sur la situation par nos confrères de Crtv Bamenda dans leur édition du journal du soir du 9 avril 2018, Dr Gilbert Fomeh, Chef de l'hôpital de district de Bamenda, confirme la découverte des cas suspects. Mais suggère d'attendre les résultats d'analyse dans un laboratoire, pour effectivement se prononcer sur la question et s'assurer qu'il s'agit bien de cette maladie. En attendant, la sensibilisation se poursuit auprès des populations. Lesquels apprend-on, confond les symptômes à ceux de la varicelle. Une éruption cutanée précédée par une rhinite (inflammation de la muqueuse des fosses nasales), une conjonctivite, une toux et une fièvre modérée caractérisent la maladie.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (Oms), la rougeole est une maladie virale grave extrêmement contagieuse. En 1980, avant que la vaccination ne se généralise, on estimait à 2,6 millions par an le nombre de décès dus à la rougeole. Elle reste l'une des causes importantes de décès du jeune enfant, alors qu'il existe un vaccin sûr et efficace. On estime que 145 700 personnes, dont une majorité d'enfants de moins de 5 ans, sont mortes de la rougeole en 2013. Le virus rougeoleux se transmet habituellement par contact direct ou par l'air, infectant les muqueuses puis se propageant à tout l'organisme. Au Cameroun, le vaccin contre la rougeole est parmi les onze administrés gratuitement aux enfants de zéro à onze mois par le Programme élargi de vaccination (Pev). Malgré tout, en 2014, 725 cas de rougeole ont été signalés pour 16 décès. Entre avril et juin 2015, des cas ont été enregistrés dans les régions du Centre, de l'Ouest.

Au Nord-Ouest de nouveau concerné, la rougeole a fait parler d'elle en juillet 2015. Notamment dans l'arrondissement de la Menchum Valley dont le chef lieu est Benakouma (département de la Menchum). Cette épidémie y avait causé environ 15 morts sur plus de 114 cas signalés. A cette époque, les autorités de la région incriminaient le comportement des parents qui refusent de faire vacciner leurs progénitures et se rabattent sur les traitements traditionnels en cas de pépin. En effet, des personnes atteintes de rougeole préfèrent les décoctions traditionnelles en lieu et place de la prise en charge dans les hôpitaux. Selon une source présente dans la région, la situation sécuritaire dans la région ne permet pas d'avoir un état global de cette probable épidémie. Deux autres cas sont signalés à Kumbo dans le département du Bui.

Nadège Christelle BOWA

## SANTÉ PUBLIQUE

# Bien manger pour prévenir les maladies



C'est l'idée que promeut le Forum éducatif et social pour la promotion de l'aide aux communautés (Fespac), au travers de son livre intitulé : « Santé en milieu tropical : grandir et vieillir en beauté ». Livre présenté vendredi dernier, à l'occasion d'une conférence de presse organisée à cet effet.

« Les Camerounais mangent et boivent mal ». C'est en tout cas ce que pense le Docteur Blaise Antoine Wodjilé, spécialiste en thérapie alimentaire et coordonnateur des activités du Fespac. Il évoque comme illus-

tration, ces enfants qui bénéficient de dialyses dans nos hôpitaux de référence au quotidien. Partant de ce constat, l'organisation non gouvernementale (Ong), en partenariat avec l'Association des médecins retraités catholiques de Suisse, a publié le 22 octobre dernier, « Santé en milieu tropical : grandir et vieillir en beauté ». « Nous apprenons aux Camerounais à se traiter et à prévenir des maladies avec les aliments. Du fait que les complémentaires alimentaires pullulent suffisamment sur le marché, nous souhaiterions qu'ils comprennent qu'ils ne peuvent avoir ces compléments qu'en mangeant ce qu'ils produisent », conseille le Dr Blaise Antoine Wodjilé.

Pour lui, bien manger « ce n'est pas

manger tous les jours de la viande ». Raison pour laquelle dans le livre, le Fespac fait un listing des aliments nécessaires pour chaque organe du corps humain. « Nous avons la chance que sous les tropiques, nous pouvons encore manger bio. Nous avons encore une terre qui n'est pas gâtée », confie le spécialiste en thérapie alimentaire. Il est donc inconcevable selon lui, que nous nous alimentions mal. Subdivisé en quatre grands ensembles que sont la santé, la psychologie générale, l'hygiène de vie et la retraite professionnelle, le document aborde les pathologies actuelles telles que l'Obésité, la Goute, le Diabète, les Cancers, le stress et bien d'autres. Des pathologies qui pourraient être évitées avec une bonne hygiène de vie et une bonne alimentation.

Conscient de la connotation péjora-

tive accolée à la retraite dans notre pays, le Fespac dans son livre, affirme que « la retraite n'est pas une malédiction, une sanction, un rejet de la personne, une fin en soi, et encore moins la fin du monde ». Il propose donc quarante activités génératrices de revenus pour assurer sa retraite de manière digne. Qu'on soit nanti ou pas, chacun y trouve son compte, car, « les projets commencent de cent mille à cent millions de francs cfa », confirme le socio-psychologue. Pour sa distribution, le document est donc commercialisé dans certains points de Douala tels que l'église catholique Sainte Monique de Maképè, la cathédrale Saints Pierre et Paul d'Akwa, chez Élégance pressing et dans certains kiosques de Messa-press.

Le Prince Fogué (Stagiaire)

## Non à la consommation excessive d'eau au réveil

« A ceux qui pense qu'en se levant le matin ils prennent un litre d'eau, prétendant qu'ils nettoient les reins... Non ! Vous détruisez plutôt les reins », révèle le Dr Wodjilé. « Prenez votre eau quand vous avez mangé ; un verre d'eau suffit largement. Et en journée, vous pouvez prendre trois litre d'eau », conseille-t-il. Des déclarations qui contrastent largement avec le quotidien de certaines personnes. Et qui surprennent plus d'un au regard de la popularité grandissante de cette habitude considérée comme un conseil médical. Il prescrit par contre de toujours boire un verre d'eau quelques minutes avant de se coucher le soir. Ceci pour lubrifier le corps et le cerveau, afin d'éviter un arrêt cardiaque dans le sommeil. Le médecin à la retraite révèle également qu'« il n'existe pas de maladie des nerfs ». Selon lui, cette sensation n'est que la résultante de la fatigue et d'un manque de repos. Dans une telle situation, il déconseille donc le recours à un neurologue, mais propose éventuellement une consultation chez un psychiatre, ou tout simplement un repos conséquent, accompagnée d'une consommation excessive d'eau.

L.P. F. (stagiaire)

## MISSION MÉDICALE

# Des interventions chirurgicales pour plus de 500 Camerounais

Du 9 au 19 avril, le Rotary international, au travers de la mission médicale humanitaire indienne au Cameroun, promet d'opérer gratuitement dans la ville de Douala, plus de cinq cent Camerounais défavorisés. Face à la presse dimanche dernier, la mission a présenté son plan d'action pendant son séjour au Cameroun.

Initiée par le Rotary international, sous le haut parrainage du Premier ministre Philemon Yang, la mission médicale humanitaire indienne au Cameroun séjourne au pays depuis hier, et ce jusqu'au 19 avril prochain. Pendant onze jours, la mission baptisée « medical mission 237 », assurera « des interventions chirurgicales gratuites à des personnes défavorisées ». Afin d'assurer une prise en charge totalement gratuite des malades qui pourraient être internés, le ministère de la Santé a prescrit aux formations médicales concernées, de mettre à disposition de la mission, leurs locaux et leurs matériels, affirme le Professeur Louis Richard Njock, direc-



teur général de l'hôpital Laquintinie de Douala. « L'objectif recherché par le Rotary club du Cameroun est de donner la santé à ceux qui ne disposent pas des moyens financiers pour être opérés », affirme Marceline Enganalim, coordonnatrice du projet.

A cet effet, les plus de cinq cent malades bénéficiaires recensés sur l'étendue du territoire national, convergeront vers l'hôpital Laquintinie, l'hôpital général de Douala ou l'hôpital Gynéco-obsté-

trique et pédiatrique de Douala. « A l'hôpital général, nous allons faire la neurologie et l'ophtalmologie. A Laquintinie, nous aurons l'urologie, l'orthopédie, l'ophtalmologie, la chirurgie générale et l'ortho-rhino-laryngologie. Pour ce qui est de l'hôpital Gynéco-obstétrique et pédiatrique, il accueillera les patients en ortho-rhino-laryngologie, gynécologie, chirurgie pédiatrique, ophtalmologie et chirurgie plastique », explique Docteur Suzanne Behle Zoung-Kanyi, chargée

de la commission médicale Rotary. Selon les organisateurs de la mission, les opérations de la Cataracte seront majoritaires au regard des malades enregistrés. C'est ce qui justifie la présence de cinq ophtalmologistes dans cette équipe médicale.

La mission financée par le Rotary international, l'Etat du Cameroun, les rotariens du Cameroun et les partenaires nationaux de bonne volonté, sera constituée de vingt trois médecins (chirurgiens et anesthésistes) et

neuf volontaires tous en provenance de l'Inde. Ils seront accompagnés dans l'accomplissement de leur mission, par une équipe de médecins camerounais. Ce qui permettra de « partager des techniques chirurgicales modernes avec le personnel médical local et renforcer leurs compétences dans le domaine de la chirurgie générale, l'orthopédie, l'ortho-rhino-laryngologie, l'ophtalmologie, l'urologie, la gynécologie, la chirurgie plastique et la neurologie ». Mais encore plus, les matériels dont se sont dotés les hôpitaux dans l'attente de la mission, et ceux apportés par les médecins indiens, resteront la propriété de ces formations hospitalières. Ce qui constitue un plus pour l'équipement de nos hôpitaux pense le Professeur Louis Richard Njock.

La mission initiée par le past president du Rotary international, Rajendra Saboo, et conduite au Cameroun par le past district governor Ranjit Kumar, sous la coordination de Marceline Enganalim, a déjà bénéficié à d'autres pays africains que sont l'Ethiopie, le Nigéria, le Malawi, le Swaziland, le Lesotho, Madagascar, le Congo, la Zambie, le Rwanda et le Gabon.

L.P. F. (stagiaire)

## ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**Kribi : le délégué départemental accusé de détournement**

Il est accusé d'avoir utilisé l'argent des frais des examens à d'autres fins et n'aurait pas encore reversé la somme collectée dans les caisses du Trésor. L'affaire fait des gorges chaudes à Kribi. Le mis en cause nie les faits.

Mauger Bikanda est dans de sales draps. Le délégué départemental des enseignements secondaires du département de l'Océan est dans le viseur de la justice. En effet, selon le dernier contrôle des services financiers du ministère des Enseignements secondaires effectué le mois dernier, il en ressort que le délégué départemental accuse un important écart entre les sommes collectées pour les frais des examens des différents examens officiels dans le département de l'Océan, et la somme en caisse. « *Le contrôle est venu au mauvais moment et il a été trouvé que le chef avait déjà fait main basse sur l'argent des frais d'examens officiels. Il lui a été demandé de rembourser cet argent dans les plus brefs délais, surtout que le nouveau ministre a prorogé l'admission des frais de dossiers jusqu'en avril* », nous confie une source proche du dossier. Selon cette



même source, c'est en tout trois départements qui sont dans la même situation. On cite l'Océan, le Moungo et le Wouri. Pour le cas du département de l'Océan, on parle d'une distraction de près de six millions Fcfa

Dans les milieux de l'enseignement, la situation défraie la chro-

nique. Ce qui a mis le feu aux poudres, est le fait que certains noms de candidats dont les frais d'examen avaient été remis au délégué ne figureraient pas sur les listes définitives, alors que le délégué avait bel et bien perçu l'argent des frais de dossiers, selon des plaignants qui ont cherché

à le rencontrer en vain. Étalé au grand jour sur une chaîne de télévision basée à Yaoundé au cours d'une de ses émissions phares, l'affaire a fait le tour du département. Chacun y va de son commentaire. Le délégué départemental des enseignements secondaires serait selon certaines langues en fuite. Des allégations démenties par le concerné vendredi dernier devant la presse. Interrogé par les hommes de médias sur sa supposée fuite, Bikanda Mauger jure n'avoir jamais bougé, et parle plutôt d'un présumé cambriolage de son bureau. A le croire, les malfrats n'auraient emporté que l'unité centrale de son ordinateur. Le délégué se dit à l'écoute des parents et dit ne rien à se reprocher. Pourtant, en présence des hommes de média, des parents d'élèves souhaitant rencontrer le délégué se sont vus refuser l'entrée au bureau, au motif qu'il n'y serait pas.

Dans tous les cas, le nouveau ministre des enseignements secondaires est au parfum de cette situation et des instructions fermes auraient été données pour un remboursement de la présumée somme distraite. On attend donc de voir

Sévère Kamen (Cp)

## AGRICULTURE

**Des semences améliorées pour booster la production**

L'opération de distribution gratuite des semences améliorées et à fort potentiel de productivité a eu lieu le 8 avril dernier au site du village pionnier de l'agriculture de seconde génération de Mbébé. L'initiative est de Tony Obam, un jeune de la localité, leader de la mise en place de la ceinture agricole autour du port de Kribi.



L'effervescence était grande à Mbébé le dimanche 8 avril dernier. C'était à l'occasion de l'opération de distribution des semences à très haut rendement et à forte productivité par le capitaine d'industries agricoles, Samuel Tony Obam. Ces semences sont un don au Minader d'un jeune qui a décidé de contribuer au succès de la ceinture agricole autour du port de Kribi en remettant gratuitement ces semences aux agriculteurs. Outre des producteurs qui en sont bénéficiaires de cette manne, c'est aussi les volontaires du village pionnier de Mbébé qui vont en bénéficier pour 15 hectares.

Cette opération se situe dans le cadre de la visite de travail du ministre de la Jeunesse Mounouna Foutsou, et du ministre de l'Agriculture Henri Eyébé Ayissi en l'espace de six mois

seulement à Mbébé. « *47 milliards seront investis à Mbébé en cinq ans. Et tout ceci pour faire naître une nouvelle vague d'entrepreneurs agricoles. Aujourd'hui, c'est du concret. Cette année, nous allons distribuer pour 500 millions Fcfa en semences. Nous allons donner la possibilité aux jeunes qui veulent faire l'agriculture d'avoir la matière première. L'Etat a 180 hectares à Mbébé pour développer le programme PEA jeunes, le programme PAJJA et le village pionnier de seconde génération du Sud. Donc aujourd'hui, nous sommes dans du concret* », explique Tony Obam.

**Une adhésion des producteurs**

La première vague de

l'opération de distribution des semences touche 2384 producteurs présélectionnés sur la base des surfaces cultivables préparées à accueillir ces semences. Et c'est en tout 13,7 tonnes de semences de maïs qui seront distribuées par le jeune agriculteur qui est par ailleurs président du conseil d'administration de la société de coopérative agricole de Mbébé. Les producteurs déjà sélectionnés sont les jeunes filles et garçons, les coopérateurs, les vieux planteurs, les chefs traditionnels, et une bonne frange d'élites venues de ma diaspora pour soutenir l'opération. « *Nous remercions notre digne fils Obam Tony pour tout ce qu'il fait pour les jeunes, pour les sortir de la pauvreté. Nous sommes satisfaits et par la bénédiction de nos ancêtres*

*nous l'exhortons à aller de l'avant afin que notre arrondissement soit un arrondissement phare dans la région du Sud et au Cameroun. Que nos jeunes prennent le goût de s'investir pour la jeunesse. La terre ne trompe pas, comme l'a dit le chef de l'État* », se réjouit sa majesté Penda, chef du village Elogbatindi. « *Nous sommes très heureux parce que nous avons un fils qui nous montre qu'il écoute nos conseils. Il vient nous donner des semences que nous allons semer et ainsi améliorer les conditions de vie de notre groupement. Lorsque vous avez un enfant qui va chercher ailleurs ce qu'il y a de meilleur et qui le ramène chez vous, vous n'avez qu'à applaudir* », exulte Ruth Pindat, élite locale et bénéficiaire de semences.

Le village pionnier de seconde génération a reçu une dotation spéciale de Tony Obam pour couvrir 15 hectares de terre déjà viabilisés. « *Cette semence viendra booster le moral de ces jeunes volontaires. Dans trois mois, nous aurons au moins trois tonnes de maïs* », explique M. Clément Nguele, chef d'antenne régionale de l'Agence de service civique national et de développement participatif.

**Vers une surabondance des denrées**

M. Tony Obam entend poursuivre cette opération en 3 échéances chaque deux

semaines et on s'attend d'ici six (6) mois à la livraison sur le marché d'environ mille (1000) tonnes de maïs de haute qualité. Outre le maïs, le jeune producteur va offrir des semences à très haut rendement de bananiers plantains, de cacao et des plants d'hévéa. Ces associations feront à coup sûr de la Lokoundje le hub agro-industriel de troisième génération, avec pour source Mbébé.

L'engagement de ce jeune homme de 35 ans autour du projet de Ceinture agricole autour du port de Kribi vient redonner espoir aux populations quant à la disponibilité des vivres pour cette ville et ses environs qui va connaître un véritable boom démographique d'ici quelques temps. Aujourd'hui le manioc, le plantain, le macabo et d'autres vivres se font rares et sont désormais un luxe que ne peut s'offrir la classe moyenne qui se tourne vers le riz et la farine de manioc ou de maïs. L'initiative est louable d'autant plus que grâce au village pionnier de seconde génération qui a déjà mis sous terre plus de 15 hectares d'ananas et de papayes solos, on aura dans l'Océan une véritable chaîne de valeurs agricoles où l'on retrouve des spéculations telles la banane-plantain, le maïs, l'ananas, la papaye solo, le cacao, l'hévéa, et bien d'autres tubercules et arbres fruitiers.

S.K. (Cp)

ECOLE D'ENTREPRISE DU GICAM

# Sept étudiants pour la première cuvée

Ils ont défendu leurs travaux au cours des soutenances qui se sont déroulées le 2 avril dernier en présence du président du Gicam et de nombreux chefs d'entreprises

La première cuvée des étudiants de l'Ecole de l'entreprise du Gicam (Eeg) a soutenu le 02 avril 2018. Ils étaient sept étudiants en master II repartis dans trois spécialités notamment, Comptabilité-Finance, Marketing- Commerce International-Vente et Gestion de la Qualité et des Opérations. Les jurys étaient constitués des enseignants de rang magistral de l'établissement de tutelle académique de l'Eeg, sous la supervision du Pr Georges Bertrand Tamokwe Piaptie, directeur de l'Essec de l'Université de Douala.

La soutenance de mémoire est l'occasion donnée aux étudiants de fin de formation du cycle Master de l'Eeg de prouver qu'ils ont pu, durant leur formation à l'Eeg et dans leurs entreprises d'accueil ou celles qui les emploient de développer des compétences sur les plans professionnel et académique susceptibles de leur permettre de résoudre des problèmes réels d'entreprises dans leurs domaines de spécialisation.

Ces soutenances étaient l'occasion pour ces étudiants d'identifier quelques problèmes au sein des entreprises dans lesquelles ils ont effectués leur stage, à et d'en proposer des solutions adéquates et perti-



nelles pour les résoudre. Les thématiques abordées par ces candidats concernaient: la proposition des stratégies de fidélisation de la clientèle ; la conquête de la clientèle ; l'implémentation des promotions ventes ; la performance des cabinets d'expertise comptable dans les missions d'audit légal ; le traitement des demandes d'accords de classement à la Beac; la dépendance des contrôleurs internes dans un établissement de micro-finances et l'évaluation de la conformité des produits importés dans les

pays en développement. Le président du Gicam, Célestin Tawamba et son secrétaire exécutif Alain Blaise Batongue ont assisté à ces soutenances pour encourager cette première des étudiants et remercier les membres des jurys pour leur apport dans la réussite des soutenances de cette première promotion de Master II, en alternance de l'Eeg. Aussi d'autres chefs et responsables d'entreprise ont fait le déplacement du Gicam. La deuxième vague de soutenances aura lieu en mai-juin 2018.

Créée en 2015, l'Ecole de l'Entreprise du Gicam a pour mission d'améliorer la qualité du capital humain au sein des entreprises camerounaises à travers un programme et une politique pédagogique orientés vers les attentes de ces dernières qui, du reste, sont parties prenantes dans les enseignements, les divers jurys et l'accompagnement des apprenants en entreprise. Elle est placée sous la tutelle académique de l'Université de Douala.

Blanchard Bihel



**AFRIKA OPTIC MEDICAL**  
Cabinet d'Optique Médical  
Inscrit au tableau de l'ordre national  
Conseils - Vente - Montage  
Ajustage - Réparation - Entretien  
SINCE 2005

## BIENVENUE A AFRIKA OPTIC MEDICAL SARL

**AFRIKA OPTIC MEDICAL SARL** cabinet médical sis à Dombe-Kribi face témoins de Jéhovah succursale de la Direction Générale sise à Akwa carrefour salle des fêtes face ADVANS CAMEROUN (Immeuble la régionale) à Douala. Possédant l'autorisation d'exercer en clientèle privée n°148, objet de l'arrêté ministériel n°0365/AECP/MINSANTE/SG/DOSTS/SDOS/SPMS, décerné à son administrateur délégué et inscrit au tableau de l'ordre national des opticiens du Cameroun sous le n°094/ONOC. Agréé par les compagnies d'assurances et les mutuelles.

Spécialiste de la vue et des équipements optiques de tout genre.

Nos prestations : Conseils – Consultations des yeux – Vente – Montage – Ajustage – Réparation & entretien gratuit de tous vos équipements optiques (lunettes et autres).

Vous avez choisi **AFRIKA OPTIC MEDICAL SARL** pour vos lunettes ou vos lentilles et nous vous remercions de votre confiance. L'équipe **AFRIKA OPTIC MEDICAL SARL** vous garantie esthétique, confort et prix compétitifs, nous veillerons à vous offrir la meilleure qualité de service, en matière de conseils, d'entretien de vos lunettes ou de vos lentilles.

Découvrez sans plus attendre autant de preuves de notre engagement au service de ce que vous avez de plus précieux : **Votre vue.**

A très bientôt.

Info line : 237 699 67 75 94 (whatsapp)

237 675 70 04 89

Email: [afrikaoptic@yahoo.fr](mailto:afrikaoptic@yahoo.fr) (face book)

## Faire-part



Monsieur Nguidjol Marc-Yves  
Madame Goueth née Patricia Ngo-Nguidjol et son époux aux Etats-Unis  
Madame Ngo Nguidjol Anne-Chantal à Eseké  
Madame Ndenge née Nicole Ngo-Nguidjol et son époux en Allemagne  
Monsieur Nguidjol Ekounga Henri et son épouse au Canada  
Monsieur Nguidjol Marc-Guillaume et son épouse en Allemagne  
La grande famille Ndokoma à Sindongui I  
La famille Nguidjol à Sindongui I  
La grande famille Enoumeck de Tchékos par Bokito  
La grande famille Bembong à Bougnougoulouk par Bokito  
Monsieur Tchoyi Isaac et sa famille à Yaoundé  
Madame Tsoe Marthe Ambassa et sa famille à Yaoundé  
Monsieur Douala-Mouteng Emmanuel et sa famille à Yaoundé  
Madame Engoudou née Douala-Mouteng Valentine et sa famille à Yaoundé

ont la douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur épouse, fille, sœur, belle-sœur, tante, mère et belle-mère.  
Madame veuve Nguidjol née Tsoe Léa Rose survenu le 28 Mars 2018 à Yaoundé de suite de courte maladie.

### Programme

**Lundi 09 Avril au Mercredi 11 Avril 2018**

Visites et veillées de 18:00 à 22:00 à son domicile à Bastos.

**Jeudi 12 Avril 2018**

12:00 : Levée de corps à la morgue de l'Hôpital Général de Yaoundé

14:00 : Culte dans la paroisse Marie Gocker puis transfert de la dépouille à sa résidence

20:00 : debut de Veillée dans son domicile à Bastos en face du restaurant Chez Wou.

**Vendredi 13 Avril 2018**

11:00 : transfert au village Sindongui I par Pouma

20:00 : Veillée avec chants et animation

**Samedi 14 Avril 2018**

À partir de 10:00 : Culte et témoignages, suivie de l'inhumation dans la stricte intimité



## PRÉSIDENTIELLES-MALI

## Un nouveau challenger pour Boubacar Keita

Il se nomme Moussa Mara et est ancien premier ministre du président actuel de la République du Mali.

Comme au Cameroun, 2018 est une année électorale intense au Mali. Et malgré des mouvements politiques et des crises sociales, des candidats se bousculent aux portes de la présidence. Dimanche 8 avril dernier, c'était au tour de Moussa Mara de déclarer sa candidature au poste de président de la République du Mali. Il est jeune et a le profil requis. Il est aussi ambitieux et courageux. Dans sa déclaration de candidature, il étale clairement ses intentions : « Ces dernières années, j'ai parcouru 40 cercles, plus de 200 communes que compte notre pays et 50 pays en dehors du Mali pour aller à la rencontre des Maliens là où ils vivent. Cela m'a permis de mesurer pleinement les défis, les réalités et les difficultés auxquels sont confrontées nos populations mais aussi les énormes potentialités de notre pays. À leur contact, j'ai mieux compris le Mali!». Il se vante également d'être issu de deux cultures, une mère musulmane et un père



chrétien. En cela, il se présente comme un rassembleur de tous les maliens sans distinction d'âge, de culture, ni de religion.

Dans son programme, il compte, dit-il, défendre des sujets pour lesquels « j'ai, toute ma vie, livré un combat acharné. Ce sont des convictions que j'ai fermement défendues en tant qu'acteur du secteur privé, membre de la société civile, Maire de la commune IV de Bamako, Ministre de l'urbanisme et de la politique de la ville, Premier ministre et en tant que simple Malien soucieux de son avenir ». Entre autres, Renouveau et rajeu-

nissement du leadership, l'impératif lutte contre la corruption des élites, la décentralisation, l'augmentation des revenus des plus défavorisés etc. Pour cet ex allié d'Ibrahim Boubacar Keita, « les problèmes du Mali ne sont pas une fatalité et peuvent être résolus compte tenu des nombreux talents disponibles et qui croient en l'avenir de notre pays. Nous devons nous rassembler autour d'un projet commun et démanteler la politique qui nous divise depuis l'indépendance et qui consacre la victoire des uns sur l'humiliation des autres ». Il lance en cela un appel aux différents partis

politiques maliens vers qui il se rapprochera les jours à venir pour une éventuelle « grande coalition ». Moussa Mara compte aussi sur les maliens de la diaspora qu'il cite nommément dans sa déclaration de candidature. Avec les déclarations récentes des candidatures de Modibo Koné, ancien de la Banque ouest-africaine de développement (Boad) et Hamadou Touré, ancien secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications, les élections de juillet 2018 s'annoncent serrées dans le pays de Amadou Toumani Touré (ATT)

Adeline TCHOUAKAK

## AU NIGERIA

## Muhammadu Buhari annonce son intention de briguer un deuxième mandat en 2019

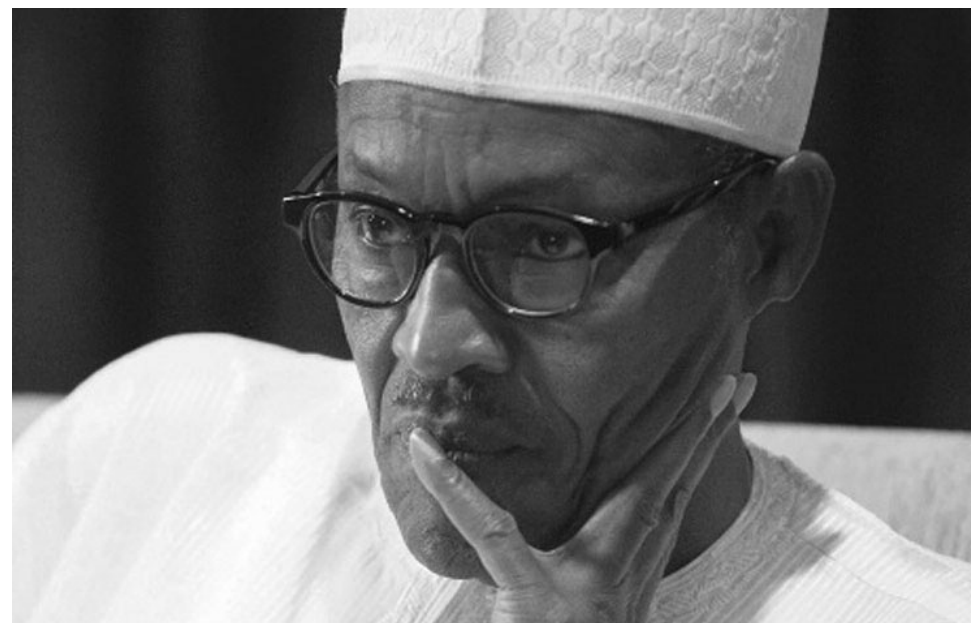
« Le président Buhari vient d'annoncer son intention d'obtenir l'investiture du All progressive Congress (Apc) et de concourir pour un second mandat aux élections de 2019 », a annoncé le compte officiel Twitter de la présidence.

Le Président Muhammadu Buhari pourrait se représenter aux prochaines élections présidentielles. Pourtant on se souvient qu'il n'était pas sûr d'être de nouveau candidat lors des futures élections présidentielles qui se tiendront le 16 février 2019 dans le pays, rapporte *Reuters*. Muhammadu Buhari, âgé de 75 ans, s'était justifié en expliquant que ce choix était personnel mais aussi pour les Nigériens.

Elu en 2015, le Président nigérian est confronté depuis lors à des soucis de santé. De sorte qu'en l'espace de deux ans, il s'est absenté quatre fois du pays pour se rendre à Londres durant de longues périodes, afin d'y suivre un traitement médical contre une maladie dont les détails n'ont toutefois pas été divulgués.

Les électeurs nigériens devraient être situés sur la question dans les mois à venir. Ceci, dans la mesure où les partis ont entre le 18 août et le 7 octobre de cette année pour sélectionner leurs candidats à l'élection.

Pour sa part, le ministre nigérian des communications, Adebayo Shittu, qui avait joué un rôle de premier plan



dans la campagne 2015 de Muhammadu Buhari, avait annoncé qu'il présiderait un groupe pour soutenir la réélection du Président et vice-Président Yemi Osinbajo sous la bannière de leur parti, le *All Progressives Congress (Apc)*.

Au Nigéria, les prochaines élections présidentielles et parlementaires se tiendront en février 2019. C'est ce qu'a révélé la Commission électorale nationale (Inec) qui est l'organe électoral du pays.

L'Inec explique que sa décision de choisir la date des élections dans des délais si courts a pour but de permettre à « la commission, aux divers partis politiques, agences de sécurité, candidats et tout autre acteurs impli-

qué de se préparer convenablement ».

Selon l'institution, outre les élections présidentielles et parlementaires, les élections locales et régionales, elles, se tiendront le 2 mars 2019.

Il faut souligner qu'en accord avec la constitution nigérienne, ces diverses élections doivent se tenir dans un délai de 30 à 150 jours avant la fin du mandat présidentiel en cours. Les dernières élections présidentielles remontent à mars 2015. Celles-ci ont vu accéder au pouvoir le président actuel Muhammadu Buhari, qui succédait alors à Goodluck Jonathan, le 29 mai 2015.

M.S.

CENTRAFRIQUE  
Un camp de casques bleus de l'Onu attaqué à Bangui

Un camp de base de la Minusca a été attaqué dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 avril à Bangui. Pas de bilan pour le moment, mais une tension supplémentaire dans une ville qui a déjà connu des violences dans la journée de dimanche.

La situation a été très confuse dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 avril. Vers 23h15 (heure locale), des rafales de tirs se sont fait entendre depuis tout Bangui. Très vite, les rumeurs ont couru, de nombreux habitants et internautes affirmant qu'une tentative de coup d'Etat était en cours ce lundi 9 avril à la résidence de Faustin Archange Touadéra. En fait, il n'était rien : c'est le camp de base des casques bleus égyptiens et jordaniens qui était attaqué, à quelques centaines de mètres de la résidence du chef de l'Etat.

Le camp Fidel a été attaqué par deux côtés. Du côté de l'hôtel Ledger, quatre assaillants ont été vus. Ils étaient selon nos informations en motocyclette. L'attaque a duré au moins 30 minutes. La riposte des militaires égyptiens a dit-on été fournie, à la hauteur de la peur que cette attaque a suscitée. Les tirs ont produit des échos sur toute la zone. C'est ce que confirme le porte-parole de la Minusca, Vladimir Monteiro : « Il y a eu un écho qui a amplifié les tirs de nos hommes, mais à aucun moment, la résidence du président de la République n'a été visée parce que c'est impossible ».

Qui sont les assaillants ? C'est la question. De très bonne source, ce sont des ex-Seleka. Et cette action aurait bel et bien été menée en représailles de l'opération Sukula, « Neutraliser » en sango, lancée par la Minusca au PK5 tôt ce dimanche. Elle visait à déloger les groupes d'autodéfense du quartier du PK5, le poumon économique de la ville. Lors de cette opération, trois personnes ont été tuées et plus d'une cinquantaine blessées, dont une dizaine de casques bleus. Le PK 5, c'est de là qu'était partie la rébellion Seleka d'Abdoulaye Hissein. Aujourd'hui, les ex-Seleka sont plutôt des bandits que des hommes dévoués au politique.

Vladimir Monteiro est catégorique : le PK 5 va être nettoyé, l'opération de la Minusca va se poursuivre. « Ce qui sûr c'est que l'opération au K5 a été lancée et va se poursuivre. L'objectif, c'est de neutraliser les gangs. Vous avez ces groupes qui se définissent comme des groupes d'autodéfense, mais pour nous, ce ne sont pas des groupes d'autodéfense, ce sont des criminels, des gens qui vivent de racket, qui rackettent les commerçants, les populations locales et les conducteurs de moto ».

Côté pouvoir centrafricain, c'est le Premier ministre qui doit monter au créneau et faire une déclaration.

Rfi

# Union Africaine et Accord-cadre de libre-échange : pas décisif ou pas de Sisyphe ?

PAR AUBIN DASSI NDE\*

Des représentants des Etats membres de la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale, comptant 11 membres) se sont réunis le 27 mars 2018 dernier à Douala au Cameroun, en vue d'harmoniser leurs moyens d'optimisation de l'Accord-cadre de libre échange signé à Kigali le 21 mars 2018.

44 États africains ont signé le 21 mars dernier l'Accord-cadre de la Zone de libre-échange continental (ZLECA), à l'issue du 10<sup>ème</sup> Sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA), tenu du 17 au 21 mars à Kigali, au Rwanda. 5 autres États se sont disposés à le faire après des amendements de leurs lois internes. La création de la ZLECA est formellement l'aboutissement d'une vision énoncée il y a près de 40 ans dans le Plan d'action de Lagos, adoptée par les dirigeants africains en 1980, passant par l'adoption du Traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine en 1991, entre autres étapes. Fruit de deux ans de consultations menées sous l'égide du Président du Niger Mahamadou Issoufou, une mission que lui a assignée l'UA depuis janvier 2016, ce texte ambitieux, qui promeut le commerce intra-africain avant l'industrialisation et le développement des infrastructures de transport en Afrique, suscite quelques préoccupations quant à ses chances d'effectivité.

## I- Une avancée louable

Comptant parmi les projections motrices de l'Agenda 2063 de l'UA (un programme de développement à long terme qui prévoit, entre autres, de faciliter les flux de marchandises et de personnes sur le continent), ce projet est en discussion depuis 2012. Il envisage d'intégrer les 55 pays membres de l'UA dans une zone de libre-échange commerciale et, à terme, regrouper les zones régionales commerciales : l'UA estime que la mise en œuvre de la ZLECA permettra d'augmenter de près de 60 % d'ici à 2022 le niveau de commerce intra-africain. Si les 55 pays membres de l'UA ratifient le document, la ZLECA ouvrirait l'accès à un marché de 1,2 milliard de personnes, pour un PIB cumulé de plus de 2.500 milliards de dollars. Une fois concrétisée, la ZLECA sera la plus vaste au monde en nombre de pays membres.

\* Une dynamique de réception massive. Au-delà de l'avantage comparatif susévoqué, l'un des atouts majeurs de la ZLECA réside dans le nombre (44) et surtout le poids économique des États signataires, à l'exemple de l'Afrique du Sud, du Maroc, de la RDC, de l'Égypte, du Kenya, de la Côte d'Ivoire ou encore de l'Algérie, pourtant généralement présentée comme très protectionniste. Ce poids économique tranche net avec celui de la poignée des rares États encore réticents, le Nigeria en moins : Bénin, Namibie, Burundi, Érythrée, Sierra Leone.

\* Une bouffée d'espérances nourries. La réalisation d'une telle ambition semble d'autant plus importante que seulement 16% du commerce des pays africains avec d'autres pays du continent, loin derrière l'Asie (autour de 50 %) et l'Europe (près de 70 %). Loin d'être une fin en soi, la promotion du commerce intra-africain contribuera nécessairement à l'intégration du continent, ce d'autant que 27 pays africains ont signé le même jour un Protocole sur la libre circulation, le droit de résidence et le droit d'établissement des personnes sur leurs territoires.

## II- Une lueur aux bonnes senteurs de leurre

Accord de libre-échange en Afrique ou pour l'Afrique ? Accord pour autrui ou Accord pour les Africains ? Accords des Africains ou Accord d'autrui sous mains africaines ? Accord entre pourvoyeurs de



matières premières pour vendre et acheter quoi ? L'engouement avec lequel les États africains, généralement plus enclins à s'accorder à ne pas s'entendre, ont signé cet Accord à Kigali, ne manque pas de susciter suspicions et circonspection. Il fut signé dans une ambiance de réceptions paradoxales, de réticences multiformes et de volte-face habituelles, nuée de challenges ne facilitant pas son effectivité.

\* Des logiques de réceptions paradoxales. La signature de l'Accord-cadre de Kigali laisse transparaître au moins un double ordre de paradoxes dont le premier est relatif à la circulation des personnes : tandis que la ZLECA a étrangement drainé 49 signatures dont 44 sur-le-champ et 5 différées, le second accord sur la libre circulation et le libre établissement des personnes n'a recueilli que 27 signatures. La résurgence du terrorisme, les irrédentismes nationaux et la criminalité transfrontalière y ont probablement pesé de leurs poids : peut-on faciliter la circulation des biens dans une zone intégrée sans y faciliter celles des personnes, actrices économiques ?

Le second ordre de paradoxes est lié à la libre circulation des biens. L'on comprend d'emblée difficilement comment des États africains parviendraient à s'intégrer dans des espaces commerciaux à 49 là où ils ont éprouvé toutes les difficultés du monde à le faire à 10 ou 15 : au sein du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté d'Afrique de l'est (CAE), de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), encore moins au sein de la léthargique Union du Maghreb arabe (UMA).

Outre ces difficiles intégrations sous-régionales, la ZLECA fait vibrer une énorme incompatibilité avec la réticence de nombreux États africains à ratifier les Accords de partenariat économique avec l'Union Européenne (APE). Quelques États signataires de la ZLECA ont ratifié les APE, faisant de la ZLECA une espèce de raccourci pour les APE en Afrique. Il suffirait qu'un seul État africain soit à la fois membre de la ZLECA et partie aux APE pour qu'en pratique les APE s'appliquent à toute la zone, surtout dans un contexte où les délocalisations rendent difficiles l'application de la règle d'origine.

L'on note enfin un défaut palpable d'infrastructures de transports reliant les différents États signataires, faisant de la ZLECA une sorte d'accord-cadre de libre-échange entre des îlots claquemurés voire des tours de Babel. A l'issue du Sommet de Kigali le 21 mars dernier, Souef Mohamed El-Amine, le Ministre des Affaires Étrangères des Comores, a décrié sans équivoque ce défaut en ces termes : « [...] si nous voulons importer du continent africain, l'important c'est la fluidité de ces échanges. Là se pose le problème des infrastructures que nous avons déjà soulevé lors du sommet de

janvier à Addis-Abeba.

Lors des discussions, on a parlé de grand chantier, de train à grande vitesse... Mais dans le dictionnaire des petits États, cette notion n'existe pas. Il faut prendre en compte les spécificités de nos pays insulaires pour que cette zone de libre-échange puisse aussi nous profiter [...] Nous avons des produits à exporter, notamment le girofle, qui représente 45 % du volume de nos exportations, la vanille, et aussi la matière grise pour la parfumerie pour laquelle il y a un vrai marché en Afrique du Sud. » La piètre qualité des infrastructures de transport et le manque de complémentarité entre les économies africaines sont un frein au développement du commerce intra-africain.

\* Des réticences multiformes. L'on observe d'une part des réticences liées aux accords bilatéraux ou sous-régionaux, et d'autres celles d'ordre étatique, lesquelles ne faciliteraient pas l'effectivité de la ZLECA.

En ce qui concerne tout d'abord les accords bilatéraux ou sous-régionaux, d'aucuns au sein de la SADC, à propos de la ZLECA, reprochent au Président rwandais Paul Kagame, Président en exercice de l'UA, de « mener ses réformes en adoptant constamment la stratégie d'un passage en force », tandis que d'autres voix discordantes, parmi les plus audibles de surcroît, s'élèvent également de la CEDEAO pour relativiser cet Accord-cadre de libre échange.

À la tête de la Commission de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) depuis début 2016, Marcel Alain de Souza, l'ancien Ministre béninois du Développement, ne trouve pas opportune cette CER intégrant des États tels le Maroc et la Tunisie (ce sur quoi déboucherait en pratique la ZLECA). Il estime que ces deux États pourraient être des partenaires privilégiés de cette CER sans en devenir pour autant membres à part entière. plutôt que d'une zone de libre échange commercial à l'échelle continentale, estime-t-il, « l'idéal serait de créer une zone de libre-échange entre blocs régionaux ». Souef Mohamed El-Amine, le Ministre des Affaires Étrangères des Comores, exprime également ces réticences en ces termes : « Certains pays et certaines régions ont des accords préférentiels et pour eux ce sont des acquis qu'il faut essayer de préserver. Au niveau de notre sous-région, nous avons la Commission de l'océan Indien – qui regroupe quatre États africains Madagascar, les Comores, Maurice, Seychelles – qui a un partenariat avec l'Union européenne, qui finance la quasi-totalité des projets de cette organisation. Ce sont des acquis qu'il faut préserver, tout comme les accords bilatéraux, parce qu'il y a des résultats concrets sur le terrain. »

Quant aux réticences étatiques, six États au moins dont le Nigeria, première puissance économique du continent, les ont manifestées explicitement en s'abstenant de signer l'accord de Kigali. L'un des plus grands syndicats du Nigeria, le Nigeria Labour Congress (NLC), dit craindre les effets négatifs de la ZLECA pour l'économie nationale.

Mais à y regarder de plus près l'on dénote également des réticences implicites de la part de certains États signataires dont l'Afrique du Sud, deuxième puissance économique du continent : pour entrer en vigueur le texte devra être ratifié par un minimum de 22 États. Ce chiffre a fait l'objet de moult conciliabules en amont de la signature, certains États, comme l'Afrique du Sud, étant réticents à un taux de ratification trop bas et privilégiant une exigence minimale de ratifications par deux tiers des États avant l'entrée en vigueur de l'Accord. Souef Mohamed El-Amine, le Ministre des Affaires Étrangères des

Comores, une fois encore, semble traduire le mieux cette réticence sud-africaine en ces termes : « Les réserves tiennent beaucoup plus à la forme qu'au contenu. Il y a notamment débat autour du nombre de ratifications nécessaires à la mise en place de l'accord. Certains pays sont partisans d'un nombre minimum de 15, d'autres comme l'Afrique du Sud, militent pour un seuil de deux-tiers. Le compromis établi se situe autour de 20-22 pays. »

L'objectif établi pour une entrée en vigueur de l'accord est fixé à janvier 2019, un souhait ardent du Président du Niger Mahamadou Issoufou. Mais ce timing, plusieurs pays, à commencer par l'Afrique du Sud une fois encore, jugent trop juste pour accomplir le processus de ratification, régler les questions juridiques en interne tout en préparant l'élection prévue pour 2019.

L'Allemagne se battra de toute son énergie pour booster une zone de libre-échange commerciale en Europe de l'Ouest, la Russie en Europe de l'est, le Brésil en Amérique du Sud, l'Australie en Océanie, la Chine et l'Inde en Asie, etc. Mais voici qu'en Afrique ce sont précisément les têtes de proue de notre économie (Nigeria et Afrique du Sud) qui manifestent des réticences vis-à-vis d'une telle ouverture, ce qui n'augure guère une suite radieuse pour la concrétisation cet Accord ; des attitudes qui, plutôt que de susciter des critiques hâtives, devraient plutôt appeler prendre du recul pour mieux à réfléchir sur les enjeux profonds d'un tel instrument.

## Conclusion

« Ce jour est historique. Après Addis-Abeba en 1963, Abuja en 1991, Durban en 2002, Kigali marque une nouvelle étape dans notre marche vers plus d'intégration », déclarait avec tout l'optimisme du monde Moussa Faki, le Président de la Commission de l'Union Africaine, le 21 mars dernier lors de la cérémonie de clôture du Sommet à Kigali au Rwanda.

Soit. Sauf que l'Union Africaine brille par l'habitude des édictons normatives trompettes aux lèvres, suivies de volte-face tant formelles (à l'exemple du Protocole de Malabo adopté en juin 2014 et demeuré sans suites faute de ratifications suffisantes) ou fonctionnelles (à l'exemple de la décision d'une intervention armée au Burundi, prise à Addis-Abeba le 18 décembre 2015 et demeurée au stade du verbe).

Une fois entrée en vigueur au bout de 22 ratifications, quels mécanismes pourront sanctionner efficacement les abus du système, mécanismes dont le défaut d'efficacité a lourdement plombé une CER comme la CEDEAO ?

Tout compte fait, il est toujours permis de croire au miracle. Le coup de bâton frappé à Kigali peut toujours fendre la Mer Rouge et permettre aux Africains d'accéder à la Terre promise du développement commercial intra-africain et du bonheur des Africains.

Ce bâton dégage néanmoins un doux parfum de mort-né, un mort-né aux mains de mille sages-femmes le réanimant, chacune à sa manière et suivant ses propres intérêts. Sorte de deuil bamiléké (ouest-Cameroun) où tout le monde se lamente autour du mort, mais chacun pleurant les morts de sa propre famille, se souvenant d'eux et citant pathétiquement leurs noms.

\*Juriste, Auteur de La cour pénale internationale – Une chance en Afrique (Edilivre, Paris, janvier 2018, 316 pages). Lien : <https://www.edilivre.com/la-cour-penale-internationale-une-chance-en-afrique-aubin-dassi-nde.html/>

## PRIX MARC-VIVIEN FOÉ

## L'héritage bafoué ou la reconnaissance qui vient d'ailleurs

Alors que Toko Ekambi et Zambo Anguissa ont été sélectionnés par Rfi et France 24 dans la liste des treize noms en lice pour décrocher le 9e trophée décerné en guise d'hommage à l'emblématique Lion indomptable, l'Etat du Cameroun n'a pas bougé d'un seul pouce pour assurer la continuité des chantiers engagés avant sa disparition en 2003.

Qui succédera à l'Ivoirien de Nice, Jean Michaël Seri ? Hier lundi, Radio France internationale (Rfi) et France 24 ont dévoilé la liste des 13 candidats en lice pour le Prix Marc-Vivien Foé, qui récompense le meilleur joueur africain de Ligue 1. Moins en vue cette saison, l'Éléphant sacré en 2017 fait tout de même partie des postulants parmi lesquels on retrouve aussi les recrues médiatiques arrivées l'été dernier en France, le Sénégalais Baldé Keita (Monaco) et le Burkinabè Bertrand Traoré (Lyon). Mais cette année, les favoris pour le sacre auront pour nom Wahbi Khazri (Tunisie), déterminant avec Rennes aussi bien en neuf qu'en dix, ainsi que le camerounais Karl Toko-Ekambi, 5e meilleur buteur de Ligue 1 avec 17 réalisations et bien parti pour assurer le maintien d'Angers. L'attaquant des Lions indomptables confirme sous le maillot angevin les belles dispositions qui séduisent les recruteurs dont beaucoup sont venus toquer à la porte du club cet hiver avec des dizaines millions d'euros dans leur valise.

Idem pour son compatriote et coéquipier en sélection nationale André-Franck Zambo-Anguissa qui a acquis une nouvelle dimension dans l'entrejeu de l'Olympique de Marseille aux côtés de Luiz Gustavo. Le Phocéen se classe en quatrième place chez les milieux de



terrains selon l'observatoire du football du Centre International d'Etude du Sport (Cies) basé en Suisse qui a publié il y a une semaine, un rapport articulé autour de six critères pour mettre en évidence les joueurs les plus performants à leur poste dans les cinq grands championnats européens lors des trois derniers mois de compétition. Verdict le 14 mai prochain à l'issue du vote d'un jury composé de 95 journalistes.

## Les promesses fallacieuses du gouvernement

Et au Cameroun alors ? 15 ans après la disparition du défunt dossard 17 des Lions indomptables, c'est le déluge. A preuve, le fleuron de ses œuvres, le complexe sportif de Nkomo n'est plus qu'un chantier abandonné. Partiellement rongée par les termites, la clôture en bois qui délimite les 6 hectares qui font la superficie totale du complexe sportif, ne tient plus. Le bâtiment principal à deux niveaux dont le rez-de-chaussée devrait abriter une piscine olympique, un gymnase, des saunas, et des salles de massage, ressemble désormais à un champ en ruine. La piscine déjà creusée et cimentée a été transformée en dépotoir où s'entassent des bouteilles vides, des bouts de planches, des vieux journaux, des sacs en plastique et parfois même des crottes des chiens. Le gouvernement camerounais qui avait juré de parachever l'œuvre de l'emblématique footbal-

leur a pris la clé des champs. Entre marché de dupes, promesses non tenues, discorde et malentendus, l'héritage de Marco se meurt, sous le regard indifférent des champions de promesses fallacieuses.

Meurtri par le désespoir et la déception, les Camerounais s'accordent à penser que le Complexe sportif Marc-Vivien Foé restera le testament (bafoué) d'un homme de conviction préoccupé de répandre le bonheur autour de lui. Dans un pays qui, en dépit de ses performances sportives sur la scène internationale, manque cruellement d'infrastructures sportives ce bijou architectural abandonné en pleine forêt unique est le plus précieux héritage qu'on puisse léguer à la jeunesse camerounaise qui trouvera là un espace rêvé pour le développement des potentialités naturelles. Selon les prévisions, le complexe devait coûter 3 milliards Fcfa. Les travaux, jusqu'ici, ont été exécutés par l'entrepreneur belge Donald Bloemen. Et puis, le vide !

## Le Minsep au banc des accusés

Qu'a donc fait le gouvernement de ses promesses ? Quid du ministère des Sports et de l'éducation physique où une cellule d'étude de ce dossier avait été créée ? Qu'est-elle devenue et quelles en sont les faits d'armes ? Mystère et boule de gomme. La plupart des fonctionnaires du Minsep approchés par nos bons soins, refusent de s'exprimer en « on » comme en « off » sur ce dossier « très compliqué ». A plusieurs reprises, le département ministériel que dirige désormais Pierre Ismaël Bidoung Mkpatt, avait été traduit au tribunal familial qui l'accuse d'avoir fait main basse sur les fonds destinés à pérenniser l'œuvre de l'emblématique footballeur. Mais, ces accusations n'avaient duré que le temps d'un *Remember Foé*. Comme pour sauver la face, l'Etat avait décidé de baptiser une des rues de l'arrondissement de Yaoundé 5 « Rue Foé ». Shame !

C.T.

## FESTIVAL AFRICAIN DES ARTS MARTIAUX

## Festival africain des arts Martiaux Les clarifications de Louis Roger Youmbi

Le promoteur de l'académie Africaine des arts Martiaux qui se désolidarise des organisateurs, tient à informer l'opinion de ce que son projet n'a aucun rapport avec celui mentionné en conférence de presse des organisateurs du 1er festival africain des arts martiaux.

Annoncé à grand renfort médiatique, le 1er festival africain des arts martiaux (Fadam), « événement international inédit en Afrique », selon les organisateurs, qui a eu lieu du 2 au 7 avril 2018 au Cameroun a connu des fortunes diverses. Quand bien même 500 artistes martiaux venant de 50 pays des quatre coins du monde avaient été annoncés, les spectateurs n'ont vu que du feu. Initié, a appris la presse, par Maître Dominique Saatenang, surnommé « Bruce Lee africain » (champion du monde de kung-fu, premier Africain membre du temple de Shaolin,



Ambassadeur officiel du temple de Shaolin à travers le monde), ledit festival n'a pas à proprement parlé comblé les attentes des spectateurs de plus en plus exigeants remplir. Pourtant les objectifs de départ étaient clairement définis: célébrer les arts martiaux sous ses formes les plus artistiques et athlétiques, et permettre au public d'apprécier les multiples facettes de ces arts ancestraux.

Ne pouvant laisser persister une confusion des plus banales qui tend à défrayer la

chronique, Louis Roger Youmbi, opérateurs économique, 3e dan de karaté shoto-kan, instructeur fédéral et animateur fédéral de la fédération française de karaté et par ailleurs promoteur de l'académie Africaine des arts Martiaux tient à lever l'équivoque. « J'ai été contacté à maintes reprises par des tiers dans le but de savoir si mon projet d'académie africaine des arts martiaux avait un rapport avec celui mentionné en conférence de presse par la Fadam. Pour cette raison j'ai jugé nécessaire de clarifier la

situation et de lever tous doutes à ce sujet. L'académie africaine des arts Martiaux a été construite et montée grâce à des fonds propres qui ne sont ni en relation avec les organisateurs de la Fadam, ni avec les fonds récoltés par cet événement (festival africain des arts Martiaux) », tient-il à préciser. Néanmoins, poursuit-il, je suis de tout cœur avec le projet mentionnant la création d'une académie. Car, pense-t-il, c'est en empruntant la voie du développement que notre pays, notre peuple, notre jeunesse s'épanouira. « Comme le dit un proverbe français " plus on est des fous et plus on rit", si les fonds récoltés par la Fadam pouvait leur permettre de créer une, deux, voir trois académie des arts Martiaux, je serai le premier à vouloir m'entraîner dans leurs édifices », déclare Louis Roger Youmbi. Pour qui « la première académie Africaine des arts Martiaux est déjà construite à 70%, c'est pourquoi je peux vous certifier que pour un projet d'une telle envergure, il ne suffit pas de poser des mots, mais plutôt des actes ». Avis donc !

B-P.D.

## FOOT'AISES

## Carambolage!

Martin Camus MIMB, *Analyste des questions des Sports*

Ceux qui ont l'habitude de dire ou d'écrire que les routes au Cameroun tuent plus que toutes les maladies, n'ont jamais visité la clinique spécialisée dans les meurtres, la greffe des organes et la métempychose des âmes enfouies depuis des lustres. C'est dans cette seule clinique qu'on trouve momifiés, les corps des anciens ministres de sport. Quand ils ne ressuscitent pas comme Président de la normalisation d'un malade désespéré, ils apparaissent comme Jésus à des disciples du Comité National Olympique et Sportif, comme messie de l'arbitrage et de la conciliation. Certains ressuscitent même dans les Comités de sages des Clubs légendaires.

C'est qu'en fait, il ne se passe pas un jour sans qu'un nouvel accidenté ne parvienne aux urgences de la clinique. Le problème, c'est que les médecins sont très souvent les meurtriers qui détiennent par dévers eux l'antidote de la résurrection ou de l'espoir de résurrection. Lorsqu'arrive le Carambolage des articles de lois et des textes qui constituent autant de nids de poules que de virages dangereux, ils accourent dans les salons feutrés de Yaoundé, pour proposer leurs services et vanter leur doigté. Je me rappelle de ce jour ordinaire à la veille d'une élection à la Fécafoot, quand à 17h, au journal parlé de la Crtv, on lit le Communiqué du Secrétaire Général de la Présidence de la République Jean Marie Atangana Mebara. Il suspendait les élections que l'équipe d'alors soutenue par M. Bidoung Mkpatt, voulait tenir à tout prix.

La Fifa venait de frapper le Cameroun d'une soustraction de six points, pour utilisation d'un équipement non conforme à une compétition officielle. Le Ministre était débarqué, remplacé par Étamè Massoma, et une commission de relecture des textes dirigée par le feu Nguewa Omer était mise sur pied. Certains avaient jubilé, d'autres avaient célébré la mise à l'écart des pesanteurs de l'évolution. Quatorze ans plus tard, la clinique du sport enregistre un Carambolage similaire. Et qui est affecté au chevet des blessés ? Le médecin voué aux gémonies il y a quatorze ans, accusé à l'époque d'avoir opéré l'euthanasie du mouvement sportif. Soit sa mission est d'administrer la dernière dose pour une mort définitive et éternelle, soit il n'a jamais quitté la clinique.

Sauf que maintenant, le Carambolage est plus important. Un malade d'hier appelé...Cnosc est entré dans la rébellion. Son autorité est contestée. Et c'est là le problème. Si l'olympisme cesse d'être la boussole d'un mouvement sportif, si l'olympisme tangué dans les eaux de la contestation de la légalité et de la légitimité, il ne reste plus grand-chose à espérer. On peut mettre ici le sparadrap de la normalisation, là-bas le mercurochrome d'une prolongation illégale du mandat des Présidents de fédérations, on aboutit au même constat : le grumier au sol barre la route et il n'y a plus aucune voie de contournement. Les médecins à la clinique sont incompétents, les blessés refusent les soins parce qu'ils doutent de la compétence des médecins. Juste leur donner l'assurance que dans les placards, il reste Étamè Massoma, Michel Zoa...et même Lando. On tournera ainsi autour des blessés en leur donnant l'impression de venir à leur secours, alors qu'on prépare leur euthanasie.

## Fondation orange™



## La semaine « numérique » de la Fondation Orange.

La présence au Cameroun de Mme Christine Albanel, Directrice Exécutive RSE, Diversité, Partenariats et Solidarité et par ailleurs, Présidente déléguée de la Fondation Orange, du 27 au 29 mars, a coïncidé avec le déploiement sur le terrain de la Fondation Orange à Akono et Yaoundé qui mettait en exergue ses actions dans le numérique.

Garantir une meilleure insertion sociale des femmes et jeunes en décrochage par l'appropriation des opportunités offertes par le numérique, familiariser les élèves du primaire aux TIC, étaient les objectifs de cette « semaine numérique » qui a permis la remise d'un kit « école numérique » à l'école publique de Binguela, l'inauguration de la « Maison digitale » d'Akono et la remise des attestations à la 1<sup>ère</sup> promotion du « Ongola FabLab », le laboratoire de fabrication numérique créé en partenariat avec l'AUF logé au Campus Numérique Francophone à Yaoundé.

